



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2601
8 juin 2018
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Faire reculer gouvernement et patronat



Sncf

**Après le vote
au Sénat,
la grève continue**

Page 11

Italie

**Un gouvernement
à l'attaque contre
les migrants**

Page 8

PSA-Renault

**Vol
sur les pièces
détachées**

Page 13

Les travailleurs ont les moyens de faire reculer gouvernement et patronat

Les salariés de Carrefour étaient appelés à la grève lundi 4 juin. 2 100 travailleurs risquent de perdre leur emploi après la décision du groupe de se débarrasser de 273 magasins de proximité. Carrefour a réalisé plus de 700 millions de bénéfices, dont près de la moitié va dans les poches des actionnaires.

Pour la famille Moulin, une des grandes fortunes du pays, qui possède plus de 10% du capital, ou pour le milliardaire Bernard Arnault, qui en détient 8%, ça ne suffit pas. C'est en taillant dans les emplois que Carrefour garantit les profits financiers plus élevés des actionnaires. Et c'est le même scénario partout: c'est le niveau de rentabilité attendu par la bourgeoisie qui décide de notre avenir. Malgré la crise de leur système, quels que soient la conjoncture ou le taux de croissance de leur économie, les capitalistes continuent à engranger des milliards qui viennent du recul de nos conditions de vie et de travail.

Au gouvernement, on nous dit que tout le monde a sa chance. La réforme des retraites que Macron prépare nous est présentée comme un pas vers l'égalité et la liberté. Pensez donc, avec son régime à points, chaque euro cotisé donnerait une valeur identique pour la retraite... et tant pis si les salaires – et donc les euros cotisés – ne sont, eux, pas du tout identiques! Et puis arrivé à l'âge légal de départ, chaque salarié pourrait choisir de prendre ou non sa retraite, en fonction « d'arbitrages personnels ». Comme s'il s'agissait d'un choix pour les plus mal payés!

Les hauts dirigeants de Carrefour, qui se sont voté une augmentation de près de 80%, les PDG munis de parachutes dorés et autres bonus en actions ne s'angoissent pas sur le nombre de trimestres validés pour leur pension! Mais, du côté des travailleurs, où est la liberté?

Où est la liberté des travailleurs de Carrefour qui ne savent pas s'ils auront encore un salaire le mois prochain? Où est la liberté des ouvriers de plus de 50 ans, cassés par le travail, qui risquent d'enchaîner des années de chômage et de minima sociaux avec une retraite de misère?

Parler de choix personnels pour la retraite, c'est un mensonge odieux de plus. Les travailleurs ne seront pas plus libres de choisir au moment de la retraite qu'ils ne le sont dans le choix d'un travail, du quartier où vivre, du logement qu'ils

peuvent payer ou des études auxquelles ils ont accès. Dans les quartiers populaires, on vit sous la dictature des fins de mois impossibles à boucler.

Cette dictature du grand capital est orchestrée par le gouvernement. Comme ses prédécesseurs, Macron est à plat ventre devant ses exigences. Après le Code du travail, les mesures envisagées sur la retraite s'inscrivent dans la même offensive contre les travailleurs. Avec cette réforme, Macron voudrait faire passer en douce le nivellement par le bas, la baisse des pensions et le recul de l'âge de départ en retraite.

La réforme de la SNCF va dans le même sens. Pour Macron, il s'agit de faire la démonstration qu'il peut imposer aux cheminots, comme à tous les travailleurs, le recul de leurs conditions de vie et de travail.

Les médias, inspirés par les compétitions sportives du moment, parlent du match entre les cheminots et Macron et se demandent qui va remporter la première manche.

Mais refuser d'accepter la précarité pour les futurs embauchés, la perte de droits, se battre pour son salaire, pour ses conditions de travail, ce n'est pas un jeu. Pour les cheminots, pour les travailleurs de Carrefour, pour l'ensemble du monde du travail, c'est une question de survie. Et si les cheminots ne peuvent pas, à eux seuls, faire reculer la bourgeoisie, en engageant le combat, ils ont quand même déjà remporté une victoire.

La guerre de classe n'est pas le produit de la volonté maléfique de Macron, tout odieux soit-il. Elle est menée en permanence par les capitalistes qui dominent cette société. Tant qu'ils auront le sentiment de pouvoir continuer, tant que leur emprise sur l'économie ne sera pas remise en cause, la machine à broyer nos conditions de vie et de travail ira de l'avant.

Sous le règne capitaliste, la lutte pour nos conditions d'existence est une bataille permanente. Mais nous avons les moyens de contester ce règne. Car c'est notre travail qui fait fonctionner toute la société et qui alimente la pompe à profits de la bourgeoisie. En ripostant avec nos moyens, par la grève et les manifestations, par des occupations d'usine comme en juin 1936, nous pouvons menacer sa domination. C'est en lui faisant peur de tout perdre que nous obligerons la classe capitaliste à reculer.

Au sommaire



LEUR SOCIÉTÉ

Retraites: projet flou, menace nette	3
Logement: un projet de loi... édifiant	3
Service national universel: les jeunes dans le viseur	3
Projet de suppression de l'ASS: une menace contre le monde du travail	4
Ehpad: le mépris de cette société envers les anciens	4
Prothèses dentaires: faux cadeau	4
PCF, FI et les autres: rivaux et unis...	5
pour duper les travailleurs	5

Droite et extrême droite: «rassembler» toute la bêtise du monde	5
Au Palais: Macron reçoit un petit délinquant	5
Migrants: chassés d'un camp à l'autre	6



Poste frontière de Menton: des conditions inhumaines	6
Des enfants sauvés... d'autres condamnés par les gouvernants	6
Collomb et le « benchmarking »: indécent	7
Affaire Kohler: conflit d'intérêts ou communauté?	7
Économie: une croissance qui ne cesse de se retourner	7

Loi sur la formation: une liberté plus grande pour le patronat	10
--	----



Lycée Paul-Éluard Seine-Saint-Denis	10
Lycée Mozart Le Blanc-Mesnil	10
Vaulx-en-Velin: contre la violence et ceux qui l'alimentent	10
Maladie d'Alzheimer: le déremboursement des médicaments ne résoudra rien	16



Guadeloupe: élus et gouvernement se renvoient la question des sargasses	16
À propos du film de Stéphane Brizé: En guerre contre les patrons	16

DANS LE MONDE

Italie: anciens et nouveaux serveurs	8
Salvini à l'attaque contre les migrants	8
Espagne: le corrompu Rajoy tombe, le socialiste Sanchez appliquera son budget	9
Naufrages de migrants: morts pour fuir la misère	9

Avec les cheminots	
Vote au Sénat: rien de bon pour les cheminots... la grève continue!	11
Échos du mouvement	11

ENTREPRISES

NTN-SNR - Anncy	12
PSA et Renault: vol en bande organisée	12



Anovo - Brive	12
Carrefour	13
Catacombes de Paris	13
Médiathèque - Chartres	13
RATP - Paris	14
Zebra - Bezons	14
Smovengo Vélip	14
Clinique Capio - Toulouse	15
Clinique Brétéché - Nantes	15

Retraites : projet flou, menace nette

Le 3 mai, le gouvernement a entamé une longue marche qui devrait mener à une réforme radicale des retraites : un système à points présenté comme plus simple, plus juste et universel. Jusqu'à la fin de l'année, le haut-commissaire Jean-Paul Delevoy va organiser une consultation citoyenne, puis le gouvernement devrait présenter au Parlement un projet de loi à l'été 2019. La mise en place de la réforme devrait être progressive à partir de 2025.

Finies les particularités des multiples systèmes : chacun cumulerait des points, selon le modèle des caisses actuelles de retraite complémentaire, et quel que soit le secteur d'activité, « en gagnant la même somme

d'argent pendant quarante ans, un fonctionnaire et un salarié du privé auraient la même retraite ». Quant aux régimes spéciaux, déjà réformés comme le dit Delevoy, ils disparaîtraient, sauf exceptions dont il cite,

à titre d'exemple, ceux des militaires et des travailleurs indépendants.

Le projet reste flou, l'application renvoyée à un avenir lointain, peut-être hypothétique, et à un gouvernement à venir. Mais les intentions sont claires, quand Delevoy promet que personne ne sera lésé en se référant au projet du président : « libérer le travail, protéger les salariés et renforcer la solidarité générationnelle », c'est un aveu. On a vu ce que cela voulait dire pour le Code du travail. D'ailleurs, les rares précisions données sur le



nouveau projet concernent le budget qui n'augmentera pas et l'âge de la retraite qui resterait fixé théoriquement à 62 ans, mais ce serait à chacun de décider s'il a assez de points pour partir ou pas.

En réalité, toutes les réformes des retraites n'ont abouti qu'à un allongement des annuités et à une réduction des pensions. La loi Balladur de 1994 a imposé l'augmentation progressive à quarante ans des années de cotisations nécessaires et un calcul des pensions sur les vingt-cinq meilleures années au lieu de dix ; ces années de référence étant revalorisées en fonction de l'indice des prix et non du salaire moyen, des travailleurs ont ainsi pu perdre jusqu'à 25 % sur leur pension de retraite par rapport à ce qu'ils auraient dû

toucher avec l'ancien système. La réforme Fillon de 2003, dont Delevoy fut aussi un artisan, s'en est prise à son tour aux fonctionnaires. Et depuis, même sans réforme majeure, quand un gouvernement s'occupe des retraites, c'est pour imposer une régression. La récente hausse de la CSG, qui a abouti à les diminuer, en témoigne.

Les commentateurs peuvent discuter quelle sera la valeur du point de retraite, s'il dépendra comme en Suède des hauts et des bas de la situation économique, comment les années de chômage seront compensées, une chose est sûre : que la réforme se concrétise en entier ou en partie, les travailleurs devront engager une nouvelle bataille s'ils ne veulent pas être floués.

Sylvie Maréchal

Logement : un projet de loi... édifiant

Le projet de loi « évolution du logement de l'aménagement et du numérique » (Élan) est voté du 30 mai au 6 juin en procédure accélérée par l'Assemblée nationale avant d'être présenté au Sénat. Mais il est inutile de chercher l'intérêt des locataires dans cette loi qui devrait être adoptée définitivement au plus tard en septembre.

Seules les entorses qui étaient prévues à la loi protégeant le littoral ont finalement été un petit peu réduites, avec l'accord du gouvernement. Pour le reste, c'est comme si les bétonneurs, les promoteurs et les propriétaires qui s'enrichissent avec les loyers avaient été présents à l'Assemblée. Sauf qu'ils n'en ont pas besoin, les députés de La République en marche font le travail à leur place.

Les HLM, privés de ressources par l'État, seront incités à vendre des logements ; ceux-ci pourront être proposés par lots y compris à des promoteurs, et à des prix qui pourront être plus bas que ceux fixés par l'administration des Domaines. Au lieu des 100 % de logements nouvellement construits accessibles aux handicapés prévus par une loi de 2005, les promoteurs pourront se contenter de 10 % et les handicapés devront s'en satisfaire. Un nouveau « bail mobilité »

d'un à dix mois renforce la précarité des locations, déjà importante du fait des licenciements et de la baisse des revenus des travailleurs. La difficulté de trouver un logement à un prix abordable sera accrue, l'obligation pour les communes de

disposer d'un minimum de logements sociaux étant de plus en plus réduite. Et la pénurie de logements accessibles aux classes populaires étant énorme, le gouvernement veut permettre aux bailleurs sociaux d'imposer, à ceux dont ils estiment que les revenus sont trop élevés ou leur appartement trop grand pour eux, de quitter leur logement HLM.

Toute la loi n'a pas encore été examinée, mais les requins de l'immobilier ont déjà été bien servis.

Jean Sanday

LE NOMBRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES PASSE DE 100% À 10%.



AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Perpignan

Dimanche 3 juin à partir de 11 heures
Terrain de la Chapelle-Saint-Pierre, à Clairac

Bourges

Samedi 16 juin à partir de 14 h 30
Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix

Marseille

Dimanche 17 juin à partir de 11 heures
Dans le Parc de loisirs de Valabre - RD7 Gardanne

Service national universel : les jeunes dans le viseur

On ne sait pas encore très bien ce que sera vraiment le projet de service national universel porté par Macron et le gouvernement. Mais on sait déjà qu'il dresse contre lui des organisations de jeunesse, comme les syndicats étudiants et lycéens, qui dénoncent un « cadre obligatoire, rigide et contraignant ».

Agité par Macron dans sa campagne présidentielle, ce service national pourrait contraindre les jeunes à être à la disposition de l'État durant un mois avant 18 ans et durant trois à six mois avant 25 ans.

Pour faire quoi ? Cela reste à définir. L'idée de Macron « de donner à la jeunesse de France des causes à défendre, des combats à mener » débouchera certainement en partie sur du travail non payé et très peu encadré, à l'heure où le gouvernement est engagé dans l'austérité et la suppression massive d'emplois publics. Même les généraux ne veulent pas que l'armée encadre les centaines de milliers de jeunes concernés annuellement : ils préfèrent acheter de l'armement.

Mais l'essentiel n'est pas là. Faisant semblant de croire que ce service pourrait régler en quelques mois ce que le système scolaire ne peut pas faire en des années, Blanquer, le ministre de

l'Éducation nationale, vante « un très beau sujet d'unité nationale, qui permettra d'avoir dans le futur un creuset républicain retrouvé ». Les lycéens à qui le ministre et sa plateforme Parcoursup viennent de claquer la porte des études supérieures sur les doigts apprécieront ce creuset et cette unité à leur juste valeur...

Ainsi, c'est sur le dos des jeunes que va retomber cette démagogie gouvernementale qui décidément ne prend pas car elle est contredite tous les jours par les injustices de la société capitaliste.

En obligeant les jeunes à traîner pendant des mois le fardeau de cette propagande gouvernementale, ce gouvernement leur fera vivre directement la contradiction entre les discours officiels et la réalité. Il leur apprendra en fin de compte à se défier des autorités. Cette leçon-là au moins leur sera utile dans la vie...

Lucien Déroit

Projet de suppression de l'ASS : une menace contre le monde du travail

La presse a révélé l'existence d'un rapport, commandé par le gouvernement, qui recommande la suppression pure et simple de l'allocation spécifique de solidarité. Cette ASS est touchée aujourd'hui par 428 000 travailleurs privés d'emploi qui ont épuisé tous leurs droits à l'indemnisation du chômage.

Certes, on peut se demander s'il s'agit d'un ballon d'essai comme le gouvernement en a déjà lancé, histoire de voir les réactions que cela provoque, mais la menace est bien réelle. Si la mesure était adoptée, elle aurait des conséquences dramatiques sur le long terme. L'ASS se monte aujourd'hui à 16,48 euros par jour, soit 428 euros par mois. Elle est certes bien misérable, mais outre cette petite somme, c'est la seule garantie de droits à la retraite

et de droits sociaux pour les sans-emploi qui ont épuisé leurs droits à une indemnité de chômage.

Aujourd'hui, le chômeur qui touche l'ASS se voit attribuer des points gratuits pour sa retraite complémentaire, et ses droits à l'autre partie de la retraite sont validés comme s'il avait travaillé. Par ailleurs, il est pris en charge au titre de la Sécurité sociale, sans aucune restriction. Et c'est cela que le gouvernement envisage de supprimer. Ses

représentants ont même eu le culot de justifier cette mesure au nom de « l'amélioration de la situation du chômage », car pour eux, les près de six millions de chômeurs ne comptent visiblement pas.

Dire, comme les porte-parole du gouvernement, que l'ASS pourrait être remplacée par le RSA est une escroquerie et un mensonge. Les conditions différentes d'attribution de l'ASS et du RSA sont telles que des centaines de milliers de titulaires de l'ASS n'auraient plus droit au RSA. De plus, ils perdraient immédiatement l'attribution de points gratuits pour leur retraite complémentaire. Quant à la retraite Sécurité sociale,



privée de la validation pour la plupart des années passées dans ce système, elle serait encore réduite.

Tout cela aboutirait à enfoncer dans une misère encore plus noire, et pour toute leur vie, des travailleurs qui ont déjà été jetés à la rue par leur patron. Il y en a 428 000 aujourd'hui, mais

des centaines de milliers d'autres pourraient s'y ajouter du fait du maintien et du développement du chômage de masse et de longue durée. Ce n'est plus une double peine, mais une triple, une quadruple. Ce projet révoltant mérite d'être combattu avec la dernière énergie.

Paul Sorel

Ehpad : le mépris de cette société envers les anciens

On sait le manque chronique de personnel dans les Ehpad, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

On se souvient des grèves et des manifestations importantes qui ont marqué la fin de l'année 2017 et les premiers mois de 2018. On a encore en tête les témoignages de ces aides-soignantes qui dénonçaient leurs conditions de travail, racontaient leur souffrance de devoir, chaque matin, lever les personnes âgées dont elles s'occupent sans même leur demander leur avis, parce qu'elles ne disposent que d'un quart d'heure pour la toilette, l'habillement, le petit déjeuner, les médicaments...

Les témoignages disaient aussi la fatigue, voire l'épuisement physique et moral

des personnels contraints par ces conditions de travail à une forme de malveillance si ce n'est de maltraitance envers des femmes et des hommes en fin de vie.

Mercredi 30 mai, la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn présentait sa « feuille de route » afin, a-t-elle dit, « d'améliorer dans l'immédiat la qualité de vie des personnes âgées et d'anticiper la perte d'autonomie ».

La ministre affirme, à juste titre, qu'il faut sécuriser la prise en charge des personnes âgées de la nuit, renforcer la présence médicale afin, entre autres, de diminuer des hospitalisations d'urgence évitables. Mais tout juste son plan prévoit-il « une présence mutualisée d'infirmières la nuit », c'est-à-dire, en clair... une infirmière de garde pour plusieurs établissements ! Et pour pallier le manque de professionnels de santé

dans ces établissements, le plan prévoit le recours à... la télé-médecine !

Au final, après une série de mesures où dominent les considérations et proclamations moralisantes, le plan promet une augmentation du budget. Il atteindrait près de 360 millions

d'euros pour les trois ans à venir. Cela représenterait au mieux, ont calculé certains, 20 000 postes supplémentaires en équivalents temps plein. Ce nombre reste insuffisant pour répondre aux besoins des résidents et du personnel.

C'est dire la considération

de la ministre et de son gouvernement envers les personnes âgées, c'est dire aussi l'incapacité de l'organisation sociale dont ils sont les commis à assurer tout simplement la dignité des personnes.

Sophie Gargan



En janvier, lors d'une mobilisation des salariés et des résidents à l'Ehpad Bel-Air de Corcoué-sur-Lognes.

Prothèses dentaires : faux cadeau

Deux syndicats de dentistes viennent de se prononcer en faveur d'une convention avec l'Assurance maladie pour le remboursement à 100% de certaines prothèses dentaires par les mutuelles, à partir de janvier 2020 ou de 2023.

Près de 5 millions de personnes en France n'ont pas recours aux soins dentaires parce qu'ils coûtent trop cher. Le remboursement à 100% pourrait être un progrès, s'il permettait à tous de se soigner les dents. Mais il ne concernera pas tout

le monde. Les 5% d'assurés sociaux qui n'ont pas de mutuelle ne seront pas remboursés, par exemple. Toutes les prothèses ne seront pas concernées. Celles en céramique ne le seraient que pour les dents de devant, qui sont visibles. Pour

les molaires, il faudrait se contenter des prothèses en métal, moins chères. Quant aux prothèses plus haut de gamme, ou aux implants, ils ne seraient qu'en partie remboursés ou pas du tout.

Pour compenser le plafonnement du prix des prothèses, les dentistes ont obtenu l'augmentation du tarif des soins conservateurs, tels que le traitement des caries ou le détartrage, ce qui leur permettrait, à terme, un gain net de 230 millions

d'euros par an. Mais si les dentistes n'y perdent rien, au contraire, alors qui financera le remboursement des prothèses, sinon les salariés eux-mêmes, à travers une augmentation des tarifs des mutuelles ? Nicolas Revel, directeur de l'Assurance maladie, a assuré qu'« il n'y aura pas d'augmentation des tarifs des complémentaires particulièrement forte liée à cette réforme ». Tout est dans l'expression « pas particulièrement forte » dont on

peut conclure que les tarifs des mutuelles augmentent bien.

Enfin, la prise en charge des prothèses dentaires risque de s'accompagner d'un moindre remboursement des lunettes, qui sont aussi une lourde dépense. Et les négociations pour le remboursement des prothèses auditives n'ont pas encore abouti. On est bien loin du « reste à charge zéro » annoncé !

Hélène Comte

PCF, FI et les autres : rivaux et unis... pour duper les travailleurs

Le PCF a annoncé dimanche 3 juin qu'il nommait l'un de ses jeunes dirigeants, Ian Brossat, « chef de file » pour mener « le travail de construction » d'une liste pour les élections européennes de 2019.

« Chef de file » n'est pas « tête de liste » et le choix des mots n'est pas anodin. Car il n'est pas dit du tout qu'il y ait réellement une liste du PCF aux élections européennes. En tout cas, ce n'est pas cette décision que la direction de ce parti a prise. Le PCF a au contraire déclaré « sa disponibilité pour une liste qui unisse les forces de la gauche sociale, écologique et

politique ». Et son secrétaire national, Pierre Laurent, a lui-même déclaré que son parti était disponible « pour la construire avec toutes les forces sociales, toutes les personnalités de la gauche ». Quant à Ian Brossat, « il mènera le travail de construction » de cette liste avec les écologistes, la France insoumise, Génération.s de Benoît Hamon... et même

le Parti socialiste, si on en croit l'interview donné par Pierre Laurent au journal *Le Parisien*.

La situation sociale a conduit des partis qui visent l'électorat populaire et ouvrier, du PCF au PS en passant par la France insoumise et Génération.s et d'autres, à se mettre en avant. Cherchant à s'appuyer sur le mécontentement contre Macron et la politique du gouvernement, ils ont affirmé la nécessité d'un « débouché politique » aux mobilisations, ne jurant

tous que par l'unité nécessaire. Mais cette unité ne serait que celle d'appareils politiques rivaux, cimentée par l'espoir qu'elle garantirait des succès électoraux.

Les travailleurs qui ne veulent pas oublier les leçons du passé peuvent savoir d'avance où mène ce genre de politique. De l'Union de la gauche qui a porté Mitterrand au pouvoir en 1981, à la Gauche plurielle qui a fait de Jospin un Premier ministre en 1997, jusqu'à l'unité électorale qui a permis à Hollande d'être élu président en 2012, la manœuvre a toujours été la même : s'appuyer sur le mécontentement de l'électorat populaire pour susciter de faux espoirs et faire élire un politicien bourgeois ennemi des travailleurs.

À chaque fois, le PCF y a contribué. Son rôle a été essentiel en 1981, beaucoup moins important en 1997, et encore moins en 2012. Car, au fur et à mesure des duperies successives, il y a perdu des forces, se discréditant auprès de son propre électorat et de ses

propres militants et même les démoralisant.

Aujourd'hui, le PCF signifie qu'il n'entend pas jouer le simple rôle de rabatteur de voix pour la France insoumise de Mélenchon qui voudrait se placer en leader naturel de l'opposition à Macron. La direction du PCF bombe donc le torse... autant qu'elle le peut. Mais, dans l'affaire, le seul enjeu est celui de ses futures alliances dans le cadre d'une opération politique à venir.

Alors que cela soit fructueux ou pas pour le PCF, que cela oblige ou non Mélenchon à en rabattre sur ses prétentions à devenir le grand chef de son nouveau « Front populaire », rien de tout cela ne peut faire avancer les intérêts des travailleurs.

Que ce soit par leur action dans les grèves et les manifestations ou à l'occasion d'une élection, ceux-ci ont à faire entendre leurs intérêts de classe. Ce n'est certes pas une énième tentative de type « union de la gauche » qui leur permettra.

Pierre Royan



Ian Brossat, à droite sur la photo, et Anne Hidalgo en campagne pour la mairie de Paris.

Droite et extrême droite : «rassembler» toute la bêtise du monde

Le Front national s'est transformé le 1^{er} juin en Rassemblement national, signifiant ainsi qu'il compte aller au-delà de l'entreprise familiale Le Pen, père, fille et nièce.

Cela ne séduit pas pour l'instant à droite, même pas Dupont-Aignan qui a refusé de faire liste commune en vue de l'élection européenne de mai 2019 et espère tirer lui-même les

marrons du feu, comme d'autres démagogues nationalistes ont pu le faire en Autriche et en Italie. Dupont-Aignan se verrait bien lui aussi réunir tout ce beau monde, de Wauquiez à Le

Pen, à la façon d'un sauveur trônant entre deux larrons. Quant à Wauquiez, tout en récusant l'idée d'alliance avec le désormais RN, il en copie la haine antimigrants à longueur de déclarations.

L'avenir de ces bateleurs de foire et de leurs combines importe peu, comme il importe peu de savoir lequel réussira à rassembler derrière lui, si même l'un y réussira.

Car derrière la façade, rénover ou non, ce sont les mêmes qui font campagne, assimilant les migrants au terrorisme et à la délinquance. Ce sont les mêmes inepties racistes et anti-pauvres, en harmonie d'ailleurs avec le ministre de l'Intérieur Collomb.

Sur ce terrain, le rassemblement peut donc aller très loin, donnant raison à ceux qui se demandent pourquoi chercher sur l'intelligence artificielle, alors qu'il y a tant de c...erie naturelle dans ce pays.

P. G.

Au Palais : Macron reçoit un petit délinquant

Léon Bertrand n'est pas seulement un vieux politicien de droite guyanais, ancien ministre d'un gouvernement Chirac-Raffarin. Il n'est pas seulement le maire de Saint-Laurent-du-Maroni, qui a été invité le 31 mai à l'Élysée avec d'autres élus par Macron pour célébrer la sauvegarde du patrimoine.

En effet, ce maire est aussi, depuis neuf ans, sous le coup d'une procédure judiciaire pour corruption et favoritisme qui lui a valu cinq condamnations, dont la dernière en 2017 par une cour d'appel à une peine de trois ans de prison ferme, assortie d'un mandat de dépôt. Mais un dernier recours en cassation lui permet de circuler librement en Guyane.

Toutefois à son arrivée à Orly, son nom figurant au fichier des personnes recherchées, la police aux frontières aurait dû l'interpeller et aviser le tribunal qui l'a condamné de la suite à donner. En effet, du point de vue du contrôle policier, les habitants des départements d'outre-mer sont considérés comme des citoyens à part. Or des consignes avaient été reçues pour laisser ce délinquant libre d'aller serrer la main de Macron devant les photographes.

Ce n'est visiblement pas pour ce genre de personnage que le gouvernement veut construire de nouvelles places de prison.

L.D.

LE GRAND CHANGEMENT



Cercle Léon Trotsky

La Russie à l'heure du capitalisme décadent

Vendredi 15 juin à 20 h 30

Docks de Paris Eurosites - Aubervilliers
Avenue des Magasins Généraux, bât. 282

Métro : Front Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Migrants : chassés d'un camp à l'autre

Mercredi 30 mai, le camp de migrants du Millénaire, dans le 19^e arrondissement de Paris, a été évacué. Lundi 4 juin, deux autres camps, à la Porte de la Chapelle et près du canal Saint-Martin, soit près de 2 000 personnes en tout, l'étaient à leur tour.

Certains migrants étaient sans doute impatients de quitter enfin ces lieux insalubres où ils vivaient depuis des semaines. La préfecture avait prévu des gymnases

à Paris ou en Île-de-France pour qu'ils puissent se reposer quelques jours, voir un médecin, et pour que leur situation administrative soit étudiée.

Mais les situations sont variées. Parmi les personnes évacuées du camp du Millénaire, seulement 25% étaient des nouveaux demandeurs d'asile, qui ont pu être aidés dans leurs premières démarches. 10% avaient déjà obtenu le statut de réfugié mais vivaient toujours dans ce camp faute d'avoir pu trouver et financer un logement. 1% sont des déboutés du droit d'asile et risquent d'être expulsés vers leur pays d'origine. La majorité, 65%, ont déjà engagé une demande d'asile en France ou ont été enregistrés comme demandeurs d'asile dans un autre pays européen, souvent l'Italie, leur pays d'arrivée. Ces derniers, en vertu du règlement européen dit «de Dublin», devraient être transférés dans le premier pays où ils ont été repérés comme demandeurs d'asile, même

si beaucoup ne le souhaitent pas.

Le gouvernement affiche la fermeté et prévoit d'expulser les «dublinés», et les déboutés du droit d'asile. C'est pourquoi plusieurs centaines d'occupants du camp du Millénaire avaient quitté les lieux avant l'évacuation pour rejoindre sans doute un autre lieu tout aussi insalubre de la capitale. À l'inverse, des migrants qui ne vivaient pas dans ce camp étaient venus spécialement pour être emmenés, avec l'espoir d'obtenir enfin une aide des autorités.

Car, pour la cinquantaine de migrants qui arrivent chaque jour à Paris, le gouvernement ne prévoit aucune politique d'accueil et d'hébergement. Il les laisse s'entasser pendant des mois dans des campements indignes, avant de les évacuer, dans le but principal de faire le tri de ceux qui peuvent rester. Mais inévitablement d'autres camps se formeront tant que cette politique sera poursuivie.

Hélène Comte



Évacuation du campement de migrants au Millénaire, à Paris.

Frontière de Menton : des conditions inhumaines

Suite à une visite inopinée au poste de la police aux frontières de Menton en septembre 2017, le rapport de quatre contrôleurs des lieux de privation de liberté vient d'être publié. Il confirme les faits dénoncés depuis longtemps par les associations d'aide aux migrants.

Interpellés après avoir traversé la frontière italienne, les migrants sont retenus dans des conditions indignes, au mépris même des rares droits qu'est censée leur assurer la loi.

Les mineurs isolés, qui devraient normalement être accueillis en France et confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE), sont refoulés directement vers l'Italie sans qu'aucune procédure ne soit mise en œuvre. Seuls 27 d'entre eux, soit 0,3% de ceux qui ont été arrêtés entre janvier et mars 2017, ont été confiés à l'ASE. Les autres ont été renvoyés vers l'Italie sous le prétexte fallacieux que, voyageant en groupes avec des adultes de la même nationalité ou parlant la même langue, ils n'étaient pas isolés et «faisaient famille». Les policiers ne se sont même pas sentis obligés de se retenir devant les contrôleurs, qui ont été témoins d'un acte de violence commis par le chef de poste à l'encontre d'un jeune migrant. Quant aux adultes, alors qu'ils ont

le droit légal de déposer des demandes de protection et de réclamer l'asile, celles-ci ne sont ni traitées ni enregistrées sous prétexte qu'elles sont irrecevables.

Les locaux dans lesquels sont retenus les migrants sont indignes. Les mineurs et les femmes doivent dormir sur quelques bancs ne permettant pas de s'allonger, avec juste un WC à la turque, sans verrou. Les hommes dorment sur un

sol encombré de débris, dans des couvertures qui ne sont jamais nettoyées, avec des toilettes d'une saleté immonde. Les quelques points d'eau ne permettent pas d'assurer une hygiène corporelle minimum.

Comme le disent les contrôleurs, les policiers accomplissent à la «chaîne» une mission qui est de «garantir l'étanchéité de la frontière dans le déni des règles du droit». Le gouvernement aime à parler du devoir d'humanité pour justifier sa politique envers les migrants. Ce rapport officiel montre au contraire la réalité inhumaine qu'il entretient aux frontières.

Daniel Mescla



Des enfants sauvés... d'autres condamnés par les gouvernants

Après Mamoudou Gassama, le jeune Malien de 22 ans qui a sauvé un enfant suspendu dans le vide, c'est un autre migrant, Aymen Latrous, qui va peut-être être régularisé pour un acte héroïque.

En 2015, ce jeune Tunisien avait sauvé deux enfants de 19 mois et quatre ans au cours d'un incendie. Alerté par les cris de leur mère, il avait alors escaladé avec deux copains les murs d'un immeuble pour atteindre la cuisine en flammes et en tirer les deux enfants. Puis il était parti sans rien dire.

Il aura fallu que le geste de Mamoudou Gassama fasse la une de l'actualité pour qu'Aymen ait une chance d'éviter l'expulsion. Le préfet du Val-d'Oise lui avait en effet signifié en janvier dernier qu'il ne pouvait pas bénéficier d'une mesure de régularisation à titre exceptionnel, et lui avait notifié une obligation de quitter le territoire français. Devant l'émotion suscitée par cette injustice, dont les médias se sont fait l'écho, cette mesure a été abrogée et la préfecture a annoncé qu'elle allait procéder à un réexamen de sa situation, ce qui ne veut pas encore dire qu'elle accordera un titre de séjour.

Ces deux affaires ne font que souligner comment la politique de Macron et de ses ministres est abominable. En verrouillant des frontières, comme celle des Alpes, en finançant les milices libyennes pour qu'elles empêchent les migrants de partir, quitte à les réduire en esclavage en aggravant sans cesse les risques de naufrage en Méditerranée, ce sont des dizaines de milliers de personnes qu'ils renvoient vers la misère, les mauvais traitements et souvent la mort.

Face à cette inhumanité, il y a heureusement tous ceux qui font preuve de solidarité envers les migrants, et que le gouvernement cherche en vain à faire renoncer en les traînant en justice. C'est ainsi le cas de la militante d'Amnesty International jugée à Nice pour avoir aidé deux mineurs guinéens, et dont même le procureur a été obligé de réclamer la relaxe car rien d'illégal ne pouvait lui être imputé.

L'héroïsme et l'humanité sont du côté des migrants et de ceux qui les aident, la barbarie est dans le camp de ceux qui les stigmatisent et les pourchassent.

D. M.

Collomb et le "benchmarking" : indécents

« Les migrants font aussi un peu de benchmarking pour regarder les législations à travers l'Europe qui sont les plus fragiles. » Présentant le 30 mai au Sénat sa loi sur l'asile et l'immigration, le ministre de l'Intérieur s'est fait remarquer par son jargon d'école de commerce – le benchmarking étant une sorte d'étude comparative – prétentieux mais surtout indécents, concernant ceux qui risquent leur vie pour fuir la misère et la guerre.

Après la longue pause déjeuner, Collomb répondait ainsi à ceux qu'il a fréquentés vingt ans durant et qui souhaitaient des statistiques justifiant l'allongement de la durée maximale de rétention. « Telle nationalité se dirige plutôt vers notre pays, non pas qu'elle soit plus francophile, mais tout simplement parce qu'elle juge qu'il est plus facile de s'y implanter qu'en Allemagne, par exemple. Pour certaines

nationalités, nous peinons à traiter les dossiers en trois ans alors qu'un pays voisin y parvient en deux semaines. Alors, évidemment, les gens comparent un peu et se disent : "il vaut mieux essayer dans tel pays". »

Ces politiciens-là ne se gênent même pas, se sachant filmés et leurs propos enregistrés. L'expression n'a d'ailleurs pas échappé à Collomb, qui évoquait quelques instants



Migrants à Vintimille : "Nous ne reviendrons pas en arrière."

auparavant un « effet de déstockage » : d'après lui, la réduction des délais de traitement des demandes d'asile aurait entraîné ces derniers mois une augmentation de ces demandes. L'indécence du propos de l'ex-maire PS de Lyon a pourtant suscité le tweet désolé d'un de ses collègues, le jeune porte-parole d'En Marche qui a rappelé que le « choix » des migrants se résume à « mourir chez eux ou survivre ailleurs ».

Cette étincelle d'humanité n'a pas pour autant atteint le chef d'En marche, Castaner, qui a surenchéri :

« Si on dit, en France, il n'y a pas de souci pour avoir ses papiers, vous verrez que le migrant viendra plutôt en France ». Ce ton méprisant le situe bien dans la ligne de la ministre des Affaires européennes, Nathalie Loiseau qui, il y a deux mois à peine, suspectait les réfugiés de se livrer au « shopping de l'asile ». Et, à tout seigneur tout honneur, Collomb n'égale pas le désopilant Macron constatant, peu après son élection, que les petits bateaux, les « kwassas kwassas » dans les eaux entourant Mayotte, « pêchaient

surtout du Comorien ».

Macron, Collomb et ce gouvernement de bourgeois au service de la bourgeoisie n'ont clairement pas fait le choix, eux, de la plus élémentaire solidarité humaine, sans même parler d'investir dans la richesse qu'apportent les réfugiés, leur jeunesse et leur désir de vivre.

Pire, ils font le choix, démagogique et rebutant, de faire concurrence en la matière aux positions et aux propos de la droite extrême et de l'extrême droite.

Viviane Lafont

Affaire Kohler : conflit d'intérêts, ou communauté ?

Alexis Kohler, un haut fonctionnaire secrétaire général de l'Élysée, par conséquent très proche de Macron, est accusé de « prise illégale d'intérêt » et de « trafic d'influence » par l'association de lutte contre la corruption, Anticor.

Cette association a déposé, le 1^{er} juin, une plainte au parquet national financier, pointant les liens étroits de Kohler avec le groupe privé italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), numéro deux du transport de marchandises par bateaux porte-conteneurs, présent également dans l'armement de paquebots de croisières.

MSC est une très grosse société dont le chiffre

d'affaires dépasse les 20 milliards d'euros. Or le numéro deux de l'Élysée est lié à la famille Aponte, fondatrice et toujours propriétaire de MSC qui est le principal client des chantiers navals français de Saint-Nazaire. Au début des années 2010, Alexis Kohler occupait déjà un poste à l'Agence des participations de l'État, précisément dans le secteur des transports, participant de ce fait aux conseils d'administration



L'un des paquebots de croisière de la société MSC.

de Renault, d'Aéroports de Paris et... des chantiers STX de Saint-Nazaire. Et le reste de son curriculum vitae est tout aussi édifiant.

Anticor estime qu'« Alexis

Kohler ne pouvait ignorer qu'il existait un conflit d'intérêts à représenter l'État français » chez STX France, alors même que sa famille était propriétaire de l'un de ses principaux clients. Mais même s'il en était autrement, il est bien significatif que les plus hautes fonctions étatiques soient occupées par des hommes et des femmes qui ont fait carrière dans le privé ou, inversement qui, du public se retrouvent ensuite à des postes de responsabilité dans une grande entreprise. Macron lui-même a travaillé pour la banque Rothschild. La ministre du Travail, Murielle Pénicaud, pour ne citer que cet autre exemple, a été directrice générale adjointe du groupe Dassault Systèmes de 2002 à 2008, puis directrice générale des ressources

humaines du groupe Dassault, de 2008 à 2013.

Cette confusion des rôles entre dirigeants d'entreprises et responsables de l'État n'est pas chose nouvelle même si elle a pris encore de l'ampleur avec Macron. Pompidou avait été fondé de pouvoir à la banque Rothschild entre 1954 et 1962 avant de devenir Premier ministre, puis président de la République. À gauche, Martine Aubry fut directrice adjointe de Péchiney entre 1989 et 1991, après un passage dans différents cabinets ministériels, pour ensuite devenir ministre du Travail.

La frontière entre les hautes fonctions de l'État et la classe capitaliste est des plus poreuses. Rien d'étonnant à cela : « On n'est jamais si bien servi que par soi-même ».

Aline Rétesse

Économie : une croissance qui ne cesse de se retourner

L'Insee vient de publier de nouvelles statistiques sur la croissance. Celle-ci subirait un ralentissement dû à la baisse des investissements des entreprises et de la consommation des ménages. Alors qu'elle avait dépassé les 2 % en 2017, les statisticiens s'attendent à ce qu'elle soit au maximum de 1,8 % pour l'année 2018. Autant dire que cette croissance qui

était censée justifier la politique de Macron aura été tout au plus un feu de paille.

L'indice de croissance s'appuie sur le produit intérieur brut et mesure de façon déformée la richesse produite. Sa baisse s'accompagne de la hausse du chômage alors que celui-ci avait à peine commencé à diminuer, il est vrai du fait de nombre d'emplois à bas

salaires ou à temps partiel. Le temps pour le gouvernement de considérer par exemple qu'il était possible de réduire les postes à Pôle emploi puisque le chômage ne pouvait que baisser, ce prétexte s'est déjà évanoui.

Qu'à cela ne tienne, son gouvernement gardera le cap en le justifiant cette fois-ci par la nécessité... de faire revenir la croissance.

Inès Rabah

Italie : anciens et nouveaux serviteurs

L'article suivant est extrait de l'éditorial du journal de nos camarades de L'Internazionale (Italie-UCI), sur la situation politique et le nouveau gouvernement.

Tous les adjectifs possibles et imaginables ont déjà été utilisés pour décrire l'interminable période qui a suivi les élections du 4 mars. Au cours des épisodes de cette mauvaise série, les forces politiques qui ont donné naissance au «gouvernement de changement» ont déjà démontré qu'elles étaient prêtes à tout pour conquérir les fauteuils ministériels. Il n'y a donc aucun véritable changement dans ce domaine.

Du côté de la présidence, on a estimé qu'un ministre «anti-euro» comme Paolo Savona aurait «effrayé les marchés», mais on n'a rien trouvé à redire, ni au fait que Salvini occupe le ministère de l'Intérieur, ni à ses intentions nauséabondes d'expulser des centaines de milliers d'immigrés. Le désespoir de ces femmes, hommes et enfants ne fait pas varier

d'un centime les cours de la Bourse, on peut donc les abandonner à leur sort!

Mais, tandis qu'on représentait, du moins dans un premier temps, l'Italie comme un pays en proie à une sorte de guerre entre «forces du changement» et vieux machins de la politique, c'est-à-dire le PD et Forza Italia (les partis de centre gauche et centre droit), personne ne s'intéressait aux conditions de vie de la population. Et les travailleurs, en tant que classe sociale aux intérêts spécifiques, ne faisaient et ne font toujours pas partie de cette mascarade. Tout au plus peuvent-ils constituer les auxiliaires ou la troupe de l'une des deux factions politiciennes.

Il n'est pas inutile de redire quelques vérités. Les conditions de travail des salariés, durant cette période de

« reprise » économique, ont empiré. Le nombre croissant d'accidents du travail mortels en atteste. Alors que les journaux étaient remplis de commentaires et d'interviews des leaders des différents partis et que tous y allaient de leurs hypothèses sur les intentions de Salvini ou Di Maio, les ouvriers continuaient à mourir sur les chantiers, dans les usines, le long des routes et sur les voies de chemin de fer. Il ne s'agit pas d'un manque de « culture de la sécurité », comme on l'entend de plus en plus souvent. C'est le reflet de rapports de force de plus en plus favorables au capital et toujours plus défavorables au travail.

Salvini et Di Maio ont fait appel « au peuple » contre les pouvoirs forts qui auraient fait pression sur le président Mattarella pour qu'il refuse Paolo Savona à l'économie. Mais les seuls pouvoirs forts sont ceux que le grand capital exerce sur la société. Les mettre réellement en discussion signifie mettre le

capitalisme en discussion. Mais ni la Ligue, ni le Mouvement 5 étoiles ne songent une seconde à le faire. Au contraire, ils sont les plus zélés des serviteurs du système, auquel ils apportent le soutien d'un nombre de plus en plus élevé d'électeurs, trompés par des promesses irréalisables ou encouragés dans les pires des préjugés xénophobes.

Il est vrai qu'avant les élections du 4 mars, les porte-parole les plus en vue de la grande bourgeoisie, repris par la presse, se prononçaient pour une coalition de gouvernement rassemblant le PD et Forza Italia. Mais cela ne fait pas pour autant de Salvini et de Di Maio les défenseurs de la population. Ce n'est que le symptôme d'une crise politique profonde. La survie des partis dits populistes en tant que partis de gouvernement dépendra de leur capacité d'adaptation aux exigences du grand capital, de leur capacité à faire avaler aux travailleurs et aux

classes populaires les couleuvres que la bourgeoisie garde en réserve pour eux. Il leur faut faire passer les couleuvres pour des douceurs, ou au moins les faire paraître moins grosses et indigestes que celles administrées précédemment par le centre gauche.

Durant les prochains mois, nous entendrons les dirigeants des différents camps politiques faire appel aux plus nobles sentiments patriotiques. L'ex-ministre de centre gauche Calenda a déjà annoncé la formation d'un large « front républicain » tandis que la Ligue et les 5 étoiles promettent des mobilisations contre le vol de la « souveraineté nationale ».

Dans cette énième guerre d'opérette, les travailleurs n'ont aucun camp à choisir. La bataille qui nous intéresse est celle que le capital continue à mener contre les travailleurs. C'est sur ce front qu'il faut s'engager.

L'Internazionale

Salvini à l'attaque contre les migrants

À peine avait-il endossé son costume de ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement italien que Matteo Salvini énumérait les mesures qu'il compte prendre contre les migrants. Il a promis d'interdire l'accostage dans les ports italiens à tout navire transportant des migrants et de rapatrier massivement tous les clandestins.

À l'intention de l'électorat de son parti d'extrême droite, la Ligue, il a multiplié les

discours odieux. « La belle vie est finie, préparez-vous à faire vos valises », a-t-il déclaré le

2 juin, lors d'un meeting local de son parti. L'apostrophe, soi-disant adressée aux migrants, visait à conforter les préjugés selon lesquels ceux-ci bénéficieraient des largesses de l'État. Le lendemain, au moment même où 47 migrants tunisiens trouvaient la mort dans un naufrage, il a évoqué la Tunisie : « pays démocratique où il n'y

a ni guerre ni famine, mais qui exporte volontiers ses délinquants ». Quant aux ONG, elles sont désignées comme des « passeurs en second » à la solde des trafiquants d'êtres humains.

Salvini ajoute à ses déclarations contre les migrants des propos sécuritaires, directement inspirés de son conseiller en la matière, Tonelli, ex-secrétaire d'un syndicat de police très à droite, qui pense entre autres que le numéro d'identification des policiers et les lois contre la torture sont faits pour empêcher ses collègues de travailler.

Salvini annonce un durcissement supplémentaire de la politique envers les migrants. Celle du gouvernement précédent, de centre gauche, n'était déjà pas tendre, et la diminution du nombre de débarquements en Italie était le résultat d'accords infâmes passés avec le régime libyen, ses milices et ses trafiquants, exposant les migrants à toutes les exactions. Sur la même longueur d'onde que ses prédécesseurs, Salvini a déclaré qu'il était prêt à aider les pays d'Afrique et du Maghreb à se développer... les Tunisiens, accusés d'envoyer des bandits en Italie, ont dû apprécier!

Quant à l'Union européenne, qui s'étranglait à la perspective de voir le ministère de l'économie confié à un anti-euro, elle se déclare

prête à discuter des aides supplémentaires qu'elle pourrait fournir au gouvernement italien pour gérer l'afflux des migrants. Que Salvini devienne le garde-frontière du sud de la frontière Europe et se débrouille pour renvoyer les migrants ailleurs n'est pas pour lui déplaire, quitte à les expédier à nouveau vers l'enfer.

Pendant que Salvini faisait ses premiers pas de ministre et alternait les discours d'homme politique responsable à « ses collègues de l'Union européenne » et les diatribes antimigrants à ses supporters, un jeune d'origine malienne, Soumaila Sacko, était assassiné en Calabre. Celui-ci, syndicaliste, militait pour les droits des travailleurs immigrés, clandestins le plus souvent, des exploitations agricoles. Ces travailleurs ont répondu par une grève massive lundi 5 juin et des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes, de Naples à Reggio de Calabre, pour protester contre son assassinat et revendiquer son combat.

C'est la meilleure démonstration que les travailleurs, quelle que soit leur origine, puissent faire contre un gouvernement qui désigne les migrants comme l'ennemi à abattre, mais qui veut imposer un recul des conditions de vie et de travail à tous, qu'ils soient Italiens ou immigrés.

Nadia Cantale

Espagne : le corrompu Rajoy tombe, le socialiste Sanchez appliquera son budget

Vendredi 25 mai, la motion de défiance déposée par les socialistes du PSOE contre le gouvernement de droite du Parti populaire (PP) a obtenu la majorité des votes et le dirigeant du PSOE Pedro Sanchez a été investi comme chef du gouvernement. Cela fait suite à une enquête, commencée en 2009 et concernant un vaste réseau de corruption organisé par le PP, le parti de droite au pouvoir. Elle s'est conclue par la condamnation de notables du PP et d'hommes d'affaires : 351 ans de prison pour 29 accusés. Cette affaire, l'affaire Gurtel, a impliqué de nombreux chefs d'entreprise et politiciens du PP. Entre les années 1990 et le début des années 2010, le PP avait organisé une caisse noire alimentée par des surfacturations d'événements politiques, des pots de vin en liquide lors de l'attribution de marchés publics. L'article suivant est l'éditorial de nos camarades du groupe Voz Obrera (Voix Ouvrière-Espagne-UCI), écrit après la chute du gouvernement Rajoy.

« Pedro Sanchez a été investi président du gouvernement après la motion de défiance approuvée par 180 voix au Parlement. Les socialistes se sont décidés à chasser Rajoy du gouvernement une fois rendue publique la sentence ducas Gurtel, qui condamnait des hauts dirigeants du PP et des hommes d'affaires proches de la droite. L'arrêt signale que les déclarations de Rajoy sont peu crédibles et conseille de les prouver qu'il a été un bénéficiaire direct de

la caisse noire.

La situation de corruption endémique vient de loin. Toutes les régions gouvernées par le PP sont depuis des années minées par le vol systématique des finances publiques.

Les coupes dans les services publics, les « réformes du travail », les attaques généralisées contre les classes populaires sont liées à la corruption et sont l'œuvre fondamentale d'Aznar, de Rajoy, mais aussi du Parti socialiste et bien sûr des nationalistes

catalans en Catalogne.

Les sommes détournées s'élèveraient à près de 90 milliards par an d'après des organismes d'études, dont la moitié en surfacturations dans l'attribution de marchés publics. Bien sûr, ces chiffres sont seulement une « commission » sur le vol social des grandes entreprises que des capitalistes paient à « leurs politiciens » pour pouvoir gagner plus d'argent. Les entreprises ont engrangé plus de 200 milliards d'euros de profits durant l'année 2017 pendant que la pauvreté, le chômage, les licenciements et la précarité ne cessaient d'augmenter.

Pourquoi Pedro Sanchez a-t-il attendu jusqu'à ce jour en laissant pendant des mois le gouvernement Rajoy gouverner puisque le Parti socialiste s'était abstenu lors de l'investiture? La raison en est les calculs politiques et électoralistes des socialistes qui utilisent le discrédit du PP pour arriver au gouvernement tout en apparaissant comme « crédibles et responsables » ...

Pedro Sanchez n'a pas présenté un programme de gouvernement détaillé. Il s'est limité à parler d'un « plan d'urgence pour... stabiliser le pays et préparer les élections ».

Il supprimera certes certains aspects de la loi répressive de 2015, la loi-bailloon qui limite notamment le droit de manifestation et les droits syndicaux, mais sans quelques promesses dans le domaine social se heurteront aux budgets qu'il a approuvés et acceptés.

La situation de Sanchez au gouvernement est précaire puisqu'il n'a que 84 députés sur 350 au Parlement, et le Sénat est dominé par le PP. Ciudadanos, l'autre parti de droite, fera front commun avec le PP et sera même dans la surenchère puisqu'il vise le même électorat.

D'autre part Podemos, dans lequel un certain nombre de travailleurs avaient mis leurs espoirs, après avoir soutenu sans condition la motion contre Rajoy, s'est dit, par la déclaration de son leader Pablo Iglesias « à la disposition du président » si celui-ci juge nécessaire de l'inclure dans son gouvernement.

Alors, à part le plaisir d'avoir vu Rajoy partir piteusement, que peut gagner la classe ouvrière?

Le problème de fond n'est pas seulement de se débarasser de Rajoy car, dans la situation actuelle, on ne peut voir venir, comme le dit une

expression populaire... que « plus de la même chose ». Recommencer à avoir de nouvelles illusions électorales serait un nouveau piège pour le monde du travail.

Ces dernières années, celles de milliers de travailleurs ont été déçues parce qu'ils pensaient que Podemos pourrait changer les choses ou qu'en votant ils pourraient résoudre leurs problèmes.

Mais la crise est restée chronique et la bourgeoisie la fait payer : la précarité s'est développée, il y a toujours 3,5 millions de chômeurs, la pauvreté des travailleurs a augmenté pendant que les bénéfices des entreprises et des plus riches n'ont cessé de croître.

La machine d'État et ses administrations régionales sont là pour gérer les affaires des capitalistes et ce sont ces derniers qui, en réalité, dirigent en utilisant le PP, le PSOE ou les partis nationalistes. Hors des illusions et des tromperies électorales, le monde du travail n'a pas d'autre issue que la lutte. Changer Rajoy pour Sanchez est peut-être « sympathique » mais les attaques ne seront pas freinées sans mobilisations et luttes ouvrières.»

Voz Obrera

Naufrage de migrants : morts pour fuir la misère

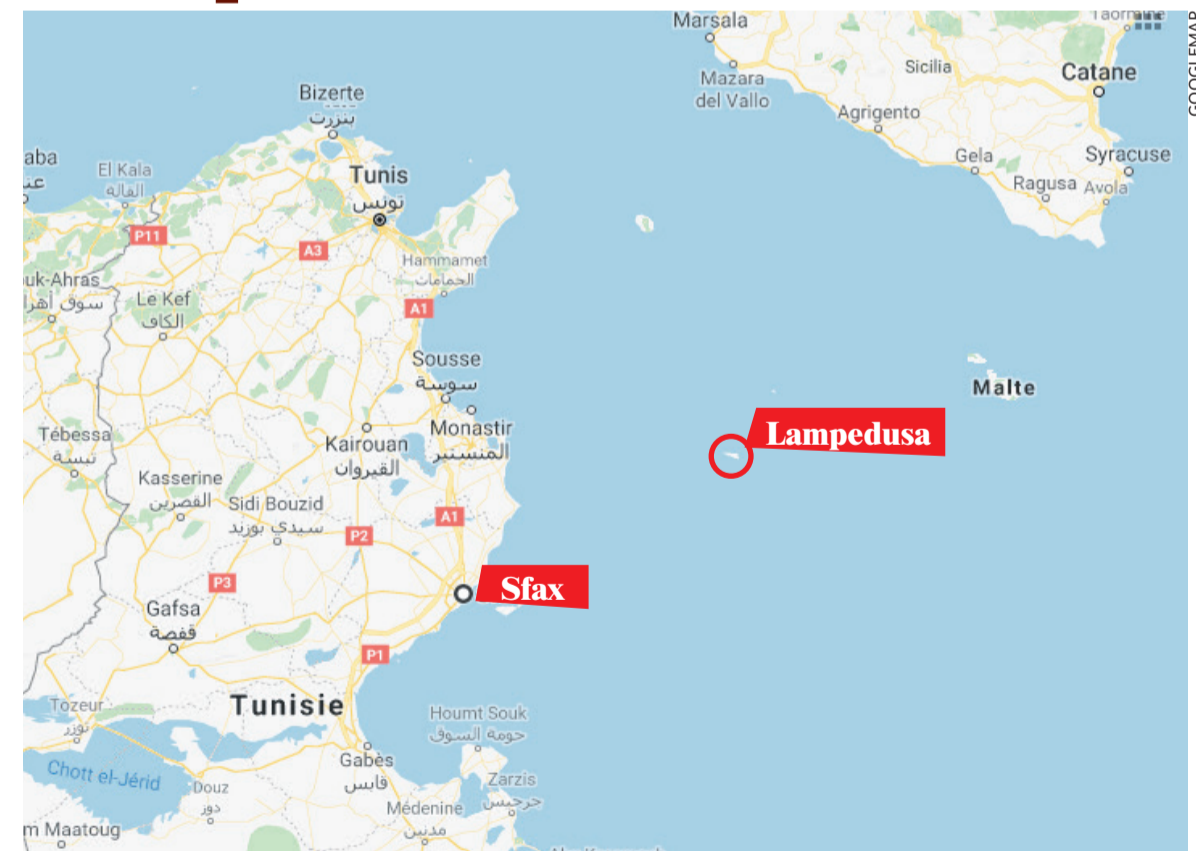
Samedi 2 juin, au moins 48 migrants, originaires de Tunisie, mais aussi d'Afrique subsaharienne, ont trouvé la mort suite à un naufrage au large de Sfax, ville portuaire située sur le littoral tunisien. Seules 68 personnes ont pu être sauvées.

Selon le responsable de la coordination des secours, « le bilan devrait malheureusement s'alourdir à plus de cent morts car le nombre d'occupants total du bateau était d'environ 200 personnes, selon les témoignages des rescapés ».

D'après des chiffres officiels italiens, les Tunisiens qui sont parvenus à atteindre la péninsule auraient été au nombre de 6150 en 2017, soit 7,5 fois plus qu'en 2016. Les tentatives, quant à elles, sont beaucoup plus nombreuses. En octobre dernier déjà, 46 migrants étaient morts après le naufrage de leur embarcation entrée en collision avec un navire militaire tunisien au large de Kerkenah, cette île située à une vingtaine de kilomètres de

Sfax et devenue la principale plateforme tunisienne de départs de migrants vers l'île italienne de Lampedusa. Depuis le début de l'année 2018, les Tunisiens sont, après les Érythréens, la deuxième nationalité à migrer vers l'Italie alors qu'ils étaient au huitième rang en 2017. La plupart viennent de régions très touchées par la crise.

Ce nouveau drame intervient alors que le nouveau ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, s'est rendu dimanche 3 juin en Sicile pour défendre sa politique anti-immigration, et que, partout en Europe, des mesures pour mettre un frein à la libre circulation des migrants sont prises par les différents gouvernements. La crise pousse



Sfax, à moins de 200 km de l'île de Lampedusa.

des hommes et des femmes toujours plus nombreux à risquer leur vie pour tenter de parvenir en Europe.

Cette crise, les capitalistes et de ces mêmes pays en sont les premiers responsables; des capitalistes dont des

politiciens comme Salvini et bien d'autres sont les fidèles serviteurs.

Aline Rétesse



Manifestation en Calabre, le 4 juin, après l'assassinat de Soumaila Sacko.

Loi sur la formation : une liberté plus grande pour le patronat

Le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » est en discussion devant la commission des affaires sociales du Parlement.

D'ores et déjà, le personnel des centres d'information et d'orientation s'est mis en grève et a manifesté pour protester contre la reprise par les régions de l'orientation des lycéens. Il demande des garanties sur son statut et contre la fermeture des centres.

Cette loi prévoit qu'on pourra être apprenti

jusqu'à 30 ans et justifie ainsi l'introduction d'une nouvelle souplesse dans les horaires de travail valable pour tous, même pour les mineurs.

Chacun devrait être maître de sa formation. Chaque salarié aura un compte abondé de 500 euros par an jusqu'à 5000 euros. Mais les formations

qualifiantes coûtent en moyenne 27000 euros. Les patrons pourront apporter une somme supplémentaire comme les régions, l'État, etc., mais ce sera essentiellement aux salariés de trouver les financements nécessaires et une des premières propositions de la loi consiste à les chercher dans leurs propres poches.

Les patrons des secteurs qui auraient pu perdre leur exemption de taxe d'apprentissage la conserveront grâce à une modification du

projet. Ils ont été entendus du gouvernement.

Cette loi est prétendument faite pour apporter plus de protection aux salariés. Elle contient quelques mesures donnant le change comme l'indemnisation par Pôle emploi dans certaines conditions – en fait très restrictives – des démissionnaires et indépendants.

En réalité, une grande partie des articles est en défaveur des salariés et donne par contre une plus grande place au patronat pour

décider des formations nécessaires, des diplômes. Elle fragilise par exemple les centres d'apprentissage que sont les CFA au profit d'autres organismes qui les concurrenceront. Le tout est justifié sous prétexte que la persistance du chômage serait due à un manque de compétences des salariés ou des jeunes sans emploi. Ce gouvernement joue bien son rôle de prestidigitateur en faveur du patronat.

Inès Rabah

Lycée Paul-Éluard – Seine-Saint-Denis : mobilisation contre Parcoursup

Jeudi 31 mai, les lycéens de Paul-Éluard à Saint-Denis ont bloqué l'entrée de leur établissement pour protester contre Parcoursup, dispositif censé, d'après le ministère, régler les problèmes d'engorgement à l'université.

Le mardi précédent, ils s'étaient réunis à environ 130 en assemblée générale. À cette occasion, ils ont passé un diaporama, rappelant quelques chiffres qui montrent la discrimination sociale et territoriale dont ils sont victimes. Le 22 mai, jour des premiers résultats de Parcoursup, 35% des terminales avaient reçu une réponse positive contre 52% à l'échelle nationale.

1% s'était vu refuser toute affectation et 64% étaient en attente. Les plus touchés sont les élèves des sections technologiques.

Mais ce qui inquiétait nombre de lycéens était leur classement dans les facultés les plus demandées. Beaucoup d'entre eux pensent que les portes des universités les plus prestigieuses leur sont fermées de toute façon. Quand on se retrouve

8000^e sur la liste pour la Sorbonne, on a peu de chances d'y entrer. De nombreux jeunes ont d'ailleurs tenu à dire que le problème n'était pas le logiciel adopté, mais bien le nombre de places en faculté. Ils étaient 40000 de plus en 2017 à accéder à l'enseignement supérieur, et certainement tout autant cette année, alors que le gouvernement n'a prévu que 22000 places supplémentaires. Et encore, ces places n'ont pas été budgétées et sont très souvent plus théoriques qu'effectives.

Les lycéens sont donc bien conscients que nombre d'entre eux n'auront au

mieux que des vœux par défaut, dans des cursus qu'ils n'ont pas vraiment choisis et, au pire, rien du tout.

Le rassemblement devant la porte de Paul-Éluard s'est transformé en blocus, puis les lycéens se sont rendus à une centaine à la mairie où ils ont été reçus en délégation par le maire PCF et le député France insoumise qui leur ont promis leur soutien. Au retour, les manifestants ont

eu la surprise de voir de nombreux médias représentés. «*Le pays manque de médecins, d'avocats. Nous sommes tous des médecins et des avocats en puissance, si on nous laisse étudier*», a déclaré l'une des déléguées devant les caméras.

Rendez-vous a été pris après le bac, le 24 juin, pour s'organiser et épauler ceux qui se trouveraient sans place à la rentrée!

Correspondant LO

Vaulx-en-Velin : contre la violence et ceux qui l'alimentent

À Vaulx-en-Velin, les dernières semaines ont été marquées par une nouvelle flambée de violences : affrontements entre jeunes et policiers, règlements de comptes et coups de feu aux abords de plusieurs écoles.

Pour les enseignants de ces quartiers classés en «*éducation prioritaire*», qui préparaient depuis plusieurs semaines une journée de grève mardi 5 juin, ces événements ont été une raison supplémentaire d'exiger plus de postes dans les écoles, car ils sont indispensables à la sécurité et aux apprentissages des enfants de Vaulx-en-Velin.

Alors que le gouvernement prétend résoudre tous les problèmes avec sa mesure symbolique de 12 élèves par classe en CP, les enseignants ont dénoncé la hausse des effectifs dans tous les autres niveaux, les suppressions de postes d'AVS qui accompagnent des enfants handicapés, le manque d'enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté, ou encore

l'absence de personnel médical.

Avec les parents d'élèves, ils étaient plusieurs centaines devant la mairie à manifester le 5 juin contre la violence, mais surtout contre les dirigeants politiques qui en sont responsables.

Car la dégradation de la vie quotidienne dans les banlieues ne tombe pas du ciel : elle est la conséquence de l'abandon de la jeunesse, des écoles surchargées, des structures sociales et médicales asphyxiées, de la désertion des commerces, de la fermeture des bureaux de poste... et par-dessus tout de l'explosion de la pauvreté et du chômage.

Si les quartiers populaires se transforment en ghettos invivables, c'est d'abord à cause de l'offensive que le patronat et ses serviteurs politiques mènent contre les travailleurs. Une offensive à laquelle il est urgent de répondre, à Vaulx-en-Velin comme ailleurs.

Correspondant LO



Lycée Mozart – Le Blanc-Mesnil : un Parcoursup plein d'obstacles

Au lycée Mozart du Blanc-Mesnil en Seine-Saint-Denis, les premiers résultats de la plateforme Parcoursup ont été connus mardi 22 mai. Comme il était prévisible, 40% des élèves de terminale n'obtenaient qu'un seul vœu, et la moitié n'ayant aucune proposition d'inscription, restait en attente. Quatre d'entre eux étaient complètement refusés, à quelques jours du baccalauréat...

L'incompréhension puis la colère ont gagné les ly-

céens et les enseignants. Un blocus était organisé, jeudi 24 mai, à l'initiative des élèves, avant qu'une centaine d'entre eux ne se joignent à un rassemblement devant le tribunal de Paris, en soutien aux lycéens jugés pour avoir essayé d'occuper le lycée parisien Arago deux jours auparavant.

Le lendemain, une réunion de mobilisation organisée au lycée avec les parents a été l'occasion de discuter de la politique du

gouvernement, qui refuse de mettre des moyens dans l'enseignement supérieur. Il préfère organiser la sélection, particulièrement discriminante dans les quartiers populaires comme au Blanc-Mesnil. Et comme le montre l'absurdité des démarches sur la plateforme Parcoursup, l'un de ses buts est de décourager les candidats de poursuivre des études. Quitte à les encourager à participer à de futures mobilisations.

Correspondant LO

Vote au Sénat : rien de bon pour les cheminots... la grève continue !

Mardi 5 juin, les sénateurs ont voté le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire. Les quelques modifications qu'ils ont apportées ne changent rien pour les cheminots. Ceux-ci ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, et quoi qu'en disent les médias, une importante minorité est toujours mobilisée et déterminée à continuer la grève, avec l'approbation de l'immense majorité des cheminots.

Les médias, toujours pressés d'enterrer la grève, ont mis en avant les quelques modifications

proposées par les sénateurs, en les présentant comme favorables aux cheminots. Leur transfert au privé se ferait « essentiellement » au volontariat... ce qui signifie en fait l'approbation par les sénateurs de la possibilité d'imposer ce transfert si nécessaire, avec le licenciement pour ceux qui refuseraient. En théorie, un cheminot transféré pourrait revenir au sein de la SNCF entre trois et huit ans après son transfert, mais même si cela s'appliquait, rien ne précise qu'il pourrait retrouver son poste ou même son lieu d'origine. De plus, si d'aventure une ligne repassait du privé au public, le personnel retournerait à la SNCF... mais ne retrouverait pas son statut cheminot. De toute façon, les



La manifestation vers le Sénat le 29 mai.

sénateurs ont entériné l'ouverture à la concurrence et la fin du statut pour les nouveaux embauchés à la SNCF. Ils ont même trouvé le moyen d'aggraver encore un peu les attaques contenues dans le nouveau pacte ferroviaire en demandant 700 millions d'économies supplémentaires à SNCF mobilités, dont 200 millions d'augmentation de la productivité, dégradant donc encore les conditions de travail des cheminots. Quant à la reprise de la dette par l'État et l'« inaccessibilité » des actions SNCF, elles ne concernent en rien les travailleurs du rail.

La grève se poursuit donc, à l'intérieur du calendrier choisi par l'intersyndicale pour la grande majorité des cheminots mobilisés.

Ils ne baissent pas les bras et continuent d'organiser des tournées, des piquets de grève destinés à remobiliser ceux qui ont repris le travail, mais qui demeurent opposés au projet de réforme. Les grévistes les appellent à se joindre au mouvement lors des prochains « temps forts », les 7 et 12 juin en particulier.

Les retenues sur salaire ont commencé, atteignant plusieurs centaines d'euros pour les grévistes les plus impliqués. Dans certains cas, les directions locales ont aussi décompté les jours de repos entre deux sessions de grève, pour faire encore plus mal au porte-monnaie des grévistes. Mais cela n'a pas entamé leur détermination, certains annoncent même qu'ils sont prêts à

continuer pendant l'été.

Ce conflit opposant les cheminots au gouvernement se présente d'ores et déjà comme l'un des plus importants depuis 1995, tant par le nombre de jours de grève par cheminot que par le nombre de cheminots impliqués. Le fait est que ceux-ci sont « montés sur le ring »... Ils ont relevé la tête face à Macron et ont mis au devant de la scène des problèmes et des revendications qui concernent tous les travailleurs, obligeant l'ensemble du monde politique et médiatique à se positionner par rapport à cela. Ils ont déjà fait beaucoup et peuvent en être fiers. Et ils ont toutes les raisons de poursuivre leur mouvement.

Valérie Fontaine



SERGE D'IGNAZIO

Échos du mouvement

Orléans-Les-Aubrais

Lundi 28 mai, une trentaine de cheminots d'Orléans ont retrouvé des électriciens de la centrale de Dampierre : ils se sont rendus au rond-point d'entrée de la ville de Gien pour déployer banderoles et slogans et distribuer des tracts aux automobilistes et routiers. Ils ont reçu bien des marques de soutien et ont pu constater que leur grève est toujours bien plus populaire dans le monde du travail que ce que disent les médias pro-Macron.

Mardi 29, une assemblée générale (AG) d'une quarantaine de grévistes s'est tenue au bureau des mécaniciens et a été suffisamment bruyante pour faire descendre la direction des bureaux du premier étage.

Samedi 2 juin, ce sont encore plus de 30 grévistes qui se sont réunis pour revoter la grève avant de s'accorder un dimanche de repos. Non sans avoir préparé le prochain temps fort du 7 juin,

où tous les cheminots de la région doivent se retrouver pour une grande manifestation de la gare de Tours à celle de Saint-Pierre-des-Corps, en faisant des arrêts pour rappeler leurs revendications aux différentes directions régionales. De nombreuses inscriptions pour les bus sont d'ores et déjà enregistrées.

Les grévistes sont repartis dans les chantiers en scandant « on lâche rien ! »

Rennes

Les 28 et 29 mai, les grévistes de Rennes avaient mis sur pied une « nuit du rail » en établissant un campement aux portes du Technicentre de Saint-Jacques. Il s'agissait par cette présence de s'adresser aux travailleurs des ateliers, à la débauche et à l'embauche, pour les rallier à l'idée de renforcer la grève. Les dizaines de participants, au-delà du moment de convivialité autour du barbecue, ont pu solliciter les cheminots des ateliers où l'opposition



Les grévistes devant la gare de Gien.

à la réforme ferroviaire est largement partagée.

La direction ne reste pas sans réagir : elle tente d'intimider les grévistes par des convocations pour de prétendus propos insultants et décompte de façon différente les jours de grève afin de les diviser. Cela n'a pas entamé le moral des grévistes : l'AG du 2 juin a reconduit la grève pour le 7 juin, en prévoyant de mobiliser à nouveau ce matin-là un piquet aux portes des ateliers.

Gare du Nord - Paris

Mardi 29 mai, une bonne centaine de grévistes de

Picardie et de Lorraine ont été accueillis à l'assemblée générale de la gare du Nord. Cette AG a été marquée par la volonté partagée par tout le monde de modifier le calendrier. Les grévistes se sentant trop installés dans une grève qui permet à la direction de s'organiser, ils avaient le sentiment qu'il fallait lui mettre la pagaille.

Ainsi le mardi 5 juin, une vingtaine de grévistes se sont retrouvés au piquet et sont ensuite allés rencontrer les autres cheminots en gare. Les discussions ont été cordiales, avec des collègues toujours concernés par la grève et affirmant qu'il faut aller jusqu'au bout, même

s'ils font grève à leur propre rythme au sein du calendrier. Les grévistes ont aussi relayé l'appel de l'intersyndicale à faire de la journée du 12 juin une nouvelle journée sans cheminots et l'idée semblait plaire.

Ensuite, l'AG a regroupé comme la veille une soixantaine de cheminots de la gare, un bon chiffre pour ces journées hors du calendrier. L'intervention de Jean-Pierre Mercier, qui était venu les soutenir, a été chaleureusement applaudie. Et la grève a été reconduite pour le mercredi 6 juin.

Correspondants LO

NTN-SNR - Annecy : la fête au patron

NTN-SNR, dans l'agglomération d'Annecy, en Haute-Savoie, c'est 2 850 salariés, répartis sur cinq usines où ils conçoivent et fabriquent tous types de roulements.

Depuis des mois, à grand renfort de communication, la direction préparait sa fête du centenaire de l'entreprise. Le clou de l'événement devait être les 1^{er} et 2 juin, mais plus de 500 ouvriers en ont décidé autrement en faisant grève jeudi 31 mai.

Les salaires à NTN-SNR sont particulièrement faibles en comparaison avec les autres entreprises de la métallurgie locale. En mai, les rituelles négociations annuelles s'étaient soldées comme d'habitude par des miettes, alors que cette année 12,7 millions d'euros sont versés en dividendes par SNR à la maison mère: la multinationale NTN Corporation, basée au Japon.

Vendredi 24 mai, l'annonce, d'une prime d'intéressement semestrielle de 122 euros a été ressentie comme une provocation et a mis le

feu aux poudres, car chacun sait que à elles seules, les festivités du centenaire coûteront plusieurs centaines de milliers d'euros. Sur tous les sites, nombre de travailleurs disaient en avoir assez de toujours plus d'efforts, de productivité... pour moins de rémunération. Et cette colère était même renforcée par les tout nouveaux embauchés à qui la direction avait fait miroiter des primes de rêve.

Les délégués furent donc vite interpellés dans les ateliers. Le lundi 28, les syndicats allèrent réclamer une prime exceptionnelle de 300 euros auprès de la direction, qui opposa un refus catégorique. Elle proposait seulement, pour gagner du temps, des discussions sur un nouveau mode de calcul de l'intéressement devant se traduire, seulement « si les résultats économiques



NTN-SNR Annecy 31 mai devant le siège, bougie d'anniversaire offerte par les cheminots.

étaient meilleurs », par une meilleure prime en... janvier 2019!

Dès le lendemain matin, comprenant qu'elle ne réussirait pas à endormir toutes les organisations syndicales, la direction envoya précipitamment les grands chefs faire des réunions de secteur pour tenter de se justifier. La colère persistant, mercredi 30 mai, les directeurs revenaient à la charge en désignant comme responsables les syndicats signataires de l'accord d'intéressement... Un comble! Mais la direction démontrait ainsi sa crainte. Car cette critique de l'accord, encensé il y a moins d'un an,

montrait qu'un mensonge chassait le précédent.

La proposition de CGT et SUD d'une grève de 2h minimum le jeudi 31 mai avec un rassemblement central a été accueillie par beaucoup d'ouvriers avec enthousiasme. Par exemple, sur l'usine de Seynod, depuis des semaines déjà des groupes de travailleurs discutaient de comment réagir. Certains, comme sur l'usine d'Argonay, décidaient même de faire grève toute la journée. Et devant la force du mécontentement, FO se joignait à l'appel à la grève.

Jeudi 31 mai, plusieurs

centaines de travailleurs se sont donc retrouvés devant la direction générale à Annecy. Il y avait en tout plus de 500 grévistes.

Au grand dam de la direction, cette réaction a eu un large écho dans les médias. Depuis neuf ans, il n'y avait pas eu de mouvement aussi massif. Et cela a renforcé le moral de centaines de travailleurs, fiers d'avoir su surmonter les pressions, les divisions entre sites et horaires différents et ainsi de se faire respecter! Cela comptera pour s'opposer aux prochains mauvais coups.

Correspondant LO

PSA et Renault : vol en bande organisée

Selon une enquête de Mediapart Renault et PSA se seraient entendus pour augmenter les prix de vente des pièces détachées dont ils ont le monopole.

Pour le faire sans léser aucun des deux, un logiciel sophistiqué aurait été utilisé. En vendant certaines pièces 15% plus cher, les deux constructeurs auraient soutiré 1,5 milliards d'euros supplémentaires à leurs clients en dix ans.

L'entente entre capitalistes pour augmenter artificiellement les prix de leurs marchandises est monnaie courante, surtout entre entreprises qui sont en situation de monopole. La prétendue concurrence libre et loyale ne sert qu'aux discours, notamment pour faire accepter des efforts aux travailleurs au nom de la compétitivité.

Le hasard fait que les résultats de cette enquête tombent au moment où PSA tente de remettre en cause les 35 h sur son site de Vesoul, la plus grande plateforme d'Europe par laquelle transitent les pièces détachées destinées aux concessionnaires ou aux garagistes. Pour expliquer cette attaque, la direction de PSA accuse les salariés de Vesoul de ne pas être assez compétitifs dans un domaine d'activité, très concurrentiel, les pièces détachées. Elle ne

manque pas d'air!

D'un côté, au nom de la concurrence, le patron demande aux travailleurs d'accepter la remise en cause des 35h et de l'autre, il se met d'accord avec Renault, son principal concurrent, pour augmenter artificiellement les prix et escroquer le consommateur.

Du côté des gouvernements, PSA et Renault jouent sur du velours car ils n'ont que des complices. Ainsi quand Macron était ministre de l'Économie, sous Hollande, il a bloqué un amendement qui visait à casser le monopole des constructeurs automobiles sur certaines pièces détachées. Entre amis, on ne lésine pas sur les cadeaux! Alertée sur ce sujet l'an dernier, l'autorité de la concurrence a bien ouvert une enquête pendant quelques mois, mais sans procéder à la moindre investigation, ni à l'audition d'aucun témoin.

Cela a permis d'enterrer l'affaire facilement. Que voulez-vous cela n'est rien d'autre que la vie normale des entreprises capitalistes et des gouvernements à leur service.

Correspondant LO

Pourquoi
as-tu
démonté la
voiture?!



Anovo - Brive : non aux licenciements

L'annonce a été faite en CCE aux délégués du personnel le 29 mai, et le 30 aux salariés sur le site Anovo de Brive, en Corrèze : 95 emplois vont être supprimés sur 182.

Il y a déjà eu 117 licenciements en 2011 et 13 en 2015 rien que sur le site de Brive. Plusieurs travailleurs sont allés vider leur sac à la direction locale le 30 mai lors du Comité d'entreprise, et ne comptent pas en rester là.

Orange a voulu renégocier son contrat de réparation de matériel à la baisse, et Ingram, qui a racheté Anovo en 2015, a refusé cette proposition. Anovo a quatre sites en France : Beauvais, Montauban, Brive et Saint-Augustin, et d'autres

en Europe et en Amérique latine. Le groupe est spécialisé dans la réparation, le reconditionnement et la logistique des produits de télécommunication fixe et mobile.

En 2011, le fonds d'investissement Butler Capital a racheté Anovo après un plan de licenciements de 1000 travailleurs sur tout le groupe, dont plus de 300 en France. Après avoir déboursé à peine plus de 20 millions pour cette acquisition, il l'a revendue à Ingram Micro

pour 110 millions en 2015! Quant à Ingram Micro, premier distributeur mondial de produits électroniques, il a un effectif de 5 100 travailleurs répartis dans onze pays et il a réalisé un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros en 2014.

Cela ne l'empêche pas de vouloir licencier 95 salariés à Brive et de boucler son plan de licenciements d'ici fin septembre.

L'argent coule à flots dans les poches des actionnaires d'Ingram, d'Orange et d'Anovo. Ce n'est pas aux travailleurs de payer leurs combines.

Correspondant LO

Carrefour : au mépris de la population

Carrefour a annoncé la fermeture d'ici fin juillet d'un minimum de 243 magasins ex-Dia, actuellement sous enseigne Carrefour contact, city ou market.

Tous ces magasins de petit format emploient en moyenne moins de dix salariés par unité et sont souvent implantés dans des quartiers populaires au milieu ou à proximité de cités. C'est dire que ces fermetures sont une catastrophe pour au moins 1900 travailleurs qui vont perdre leur emploi. C'est aussi un mauvais coup pour les habitants des cités, en particulier les plus vieux, pour qui faire leurs courses quotidiennement près de chez eux sans avoir trop à porter était bien pratique. Mais de tout cela, les actionnaires de Carrefour n'ont rien à faire.

On ne cesse de parler du développement de services de proximité. Dans les quartiers bourgeois, ou à fort pouvoir d'achat, il est réel. Les enseignes de la grande distribution alimentaire rivalisent pour s'installer au plus près des habitants. C'est tout l'inverse dans les quartiers populaires.

Ainsi à Cholet, le Simply Market situé au cœur de la cité Jean-Monnet a fermé le 18 mai. Le supermarché était pourtant bien utile à nombre de ses habitants. Il faisait partie du décor quotidien, comme le marché du jeudi et le bureau de poste dont les habitants craignent

désormais la disparition. Et pour les dix salariés du magasin, la fermeture se double de la part de leur direction d'une provocation : une première « proposition » de reclassement en Pologne, Russie ou Italie comme le rapporte le quotidien Ouest-France.

Cela illustre tout le mépris de la famille Mulliez, propriétaire du groupe Auchan et de Simply Market. Elle a bâti sa fortune en encaissant des milliards dans le monde entier, mais n'hésite pas, comme les riches actionnaires de Carrefour et comme tous les capitalistes, à semer la désolation et la misère là où elle fait disparaître les emplois.

Philippe Logier



Catacombes de Paris : la direction tombe sur un os

C'est une première, une grève aussi longue dans un musée de Paris. Le 3 mai, la grève a éclaté dans les Catacombes suite à la dégradation des conditions de travail.

Le musée des Catacombes marche fort avec 530000 visiteurs en 2017 à 13 euros l'entrée, voire 29 euros pour les billets coupe-file. Mais cette affluente se répercute sur les travailleurs et sur leurs conditions de travail.

Après avoir alerté de nombreuses fois la hiérarchie sur le manque d'effectif, les vingt agents de surveillance et d'accueil des Catacombes ont dit stop ! Ils dénoncent le mépris de la hiérarchie pour leurs conditions de travail, leur santé, les pauses impossibles, leur inquiétude en cas de nécessité d'évacuation de deux cent personnes, la gestion difficile de l'attente des visiteurs, le manque de matériel pour faire leur travail.

Cela alors qu'ils travaillent tous les samedis et un dimanche sur deux, avec aussi des semaines de six jours.

Les grévistes tiennent le piquet de grève tous les jours, empêchant la direction de les remplacer par des vacataires. Réunis en assemblée générale, ils ont décidé de revendiquer vingt embauches et la hausse de la prime « ossuaire » (pour leur travail durant des heures en souterrain) de 61,80 euros actuellement à 200 euros par mois.

La direction a pour l'instant joué le pourrissement, mais la grève tient car la colère est à son comble contre la direction. C'est une direction pas comme les autres, car il s'agit de Paris Musées,

qui emploie mille salariés dans les musées parisiens et qui est présidée par Bruno Julliard, adjoint à la culture à la mairie de Paris. Dans sa jeunesse, il s'était fait connaître à l'Unef et au PS durant la lutte contre le contrat première embauche (CPE). Aujourd'hui il combat les travailleurs en grève.

Les grévistes sont venus à la manifestation du

26 mai. Ils multiplient les actions pour faire connaître leur grève et obtenir des soutiens financiers, car les payes sont fortement diminuées. Ils se rendent aussi à des assemblées générales de cheminots et ont le soutien de postiers et de travailleurs de l'Éducation nationale.

Dans un tract en anglais, ils expliquent aux touristes étrangers les motifs de leur

grève : « a dignified and fair treatment of the agents by the supervisory staff ». Du coup, bien des touristes versent à la caisse de solidarité ; les mauvais « treatments » par le « supervisory staff », chacun sait et comprend de quoi il s'agit.

Une rencontre avec la direction était prévue mardi 5 juin.

Correspondant LO



Médiathèque – Chartres : des moyens pour la culture... et ceux qui la font fonctionner

S'appuyant sur une directive ministérielle, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, veut ouvrir la médiathèque municipale quatre heures tous les dimanches après-midi à partir de septembre.

Qu'on permette l'accès à la culture au plus grand nombre avec en particulier des amplitudes d'ouverture importantes, personne ne peut être contre. Mais la médiathèque ouvre déjà 40 heures par semaine, ce qui est important. Et surtout il n'y a aucune raison que cela se fasse au détriment

des salariés.

Pour exprimer leur colère face à la dégradation des conditions de travail qui découlerait de ce projet, les employés de la médiathèque ont débrayé une heure le samedi 2 juin. Rassemblés devant la médiathèque, ils ont distribué des tracts pour informer les usagers sur

leurs revendications.

En effet, les moyens en personnel ont déjà diminué de plus de 10% depuis l'ouverture de la médiathèque en 2007. Les salariés demandent donc à la mairie une garantie écrite du maintien du nombre de postes et le remplacement systématique de tous les départs, notamment les départs à la retraite prévus en 2019. Ils demandent également le principe du volontariat pour tous les dimanches

travaillés, la possibilité pour les agents de choisir entre récupération et compensation financière pour ces mêmes dimanches, et que cette compensation soit alignée pour tout le personnel sur le niveau le plus élevé, c'est-à-dire celui des cadres de catégorie A. Ils demandent enfin à ne pas ouvrir les dimanches pendant les vacances scolaires.

Pour le moment, la mairie refuse toutes les revendications en bloc, elle dit

que dans aucune structure on ne peut s'engager sur les effectifs et surtout que ce ne sont pas les employés qui décident, sinon ce serait de l'autogestion ! Mais n'en déplaise à la mairie, ce sont les employés qui font tout fonctionner, ils ont donc tout à fait leur mot à dire.

Ce débrayage était donc un premier avertissement, et d'autres actions sont en préparation.

Correspondant LO

RATP – Paris : après un accident mortel, la direction trouve un lampiste

En janvier 2016, sur la ligne 6 du métro, un voyageur avait trouvé la mort à la station La Motte-Piquet-Grenelle en tentant de sortir de la rame au moment où les portes étaient en train de se fermer. Le métro avait démarré alors qu'il était descendu sur le quai, mais avec son manteau resté coincé entre les portes, provoquant une chute mortelle.

Le conducteur de ce métro est passé en jugement il y a deux mois devant le tribunal de grande instance. La RATP lui a proposé les services d'un avocat. On ne peut pas dire que cela l'ait aidé ! La justice lui a fait porter toute la responsabilité de l'accident, dédouanant ainsi la RATP. Le jugeant coupable d'homicide volontaire par négligence, le TGI a condamné le conducteur à un an de prison avec sursis et 140 000 euros de

dommages et intérêts. Les juges s'en sont tenus à la réglementation sans chercher à voir plus loin.

Mais comment un accident aussi dramatique peut-il se produire ? Des conducteurs de la ligne 6 pointent les défauts du matériel, des rames pneumatiques datant des années 1970. Parmi ceux-ci, il y a le problème du maintien de fermeture des portes. Il y a des années, un enfant pouvait passer la main entre elles lorsque

qu'elles étaient fermées. À la suite d'une modification, on en est arrivé à l'excès inverse. Aujourd'hui, une écharpe ou un manteau coincé peuvent, si le conducteur ne s'en aperçoit pas à temps, faire risquer d'être traîné sur le quai, avant même que d'autres voyageurs aient le temps de réagir en actionnant un signal d'alarme. Dans l'affaire de La Motte-Piquet, quelqu'un avait tenté d'aider la victime à se décrocher, sans succès : c'est dire la force du maintien de fermeture.

Ce jugement arrange bien la RATP, si on le compare à une expertise ayant eu lieu lors d'un accident antérieur, en 2000, à la station Notre-Dame-de-Lorette.

Un excès de vitesse avait alors provoqué le déraillement d'un train. Mais les experts ne s'en étaient pas tenus à la responsabilité du conducteur. Ils avaient souligné les négligences de la RATP, en l'occurrence l'absence de balises provoquant automatiquement un freinage d'urgence en cas d'excès de vitesse. Après cet accident, la RATP avait dû installer de telles balises à tous les endroits sensibles du réseau.

Pour l'accident de La Motte-Piquet, non seulement les dirigeants de la Régie s'en tirent à bon compte, mais ils ont poussé l'ignominie jusqu'à convoquer le conducteur à un conseil de discipline en vue d'une

révocation, au nom de la sécurité ferroviaire ! Cet acharnement a provoqué un sentiment d'indignation chez les agents du métro, qui parlaient de double peine. Une bonne centaine d'agents étaient présents à ce conseil de discipline pour dire qu'ils en ont assez de la politique de plus en plus répressive de la RATP.

La direction s'est-elle souvenue que, en 1985, la plus grande grève du réseau s'était déclenchée à la suite d'une affaire similaire ? En tout cas la direction a proposé un « arrangement » : elle révoque le conducteur... pour le réembourser immédiatement après en station.

Correspondant LO

Zebra – Bezons : contre les licenciements, pour le respect des droits

Lundi 4 juin, dès la prise de service, un peu avant 7 heures, il y avait de l'ambiance devant l'entreprise Zebra applications spécialisée dans le marquage routier, à Bezons.

En effet, la moitié des ouvriers ont fait grève ce jour-là pour affirmer leur opposition au licenciement de six de leurs camarades sur les 27 ouvriers de l'entreprise, et les soutenir. Ils étaient là avec des pancartes, des tracts et des slogans pour faire connaître leurs revendications.

Pour justifier sa décision, la direction invoque des difficultés économiques, difficiles à croire car il y a toujours autant de travail. Le dernier rapport du commissaire aux comptes date de l'exercice 2015 et d'ailleurs,

à l'époque, ce commissaire avait jugé que les comptes ne semblaient ni réguliers ni sincères.

En revanche, tous sont bien conscients que les licenciements sont ciblés et ne visent que des ouvriers connus pour leur opinion syndicale CGT et surtout ceux qui ont décidé de ne plus se laisser faire et de réclamer leur dû. En effet, l'entreprise faisait travailler 40 heures par semaine mais n'en payait que 35. Les travailleurs réclament depuis des mois un rattrapage des sommes non versées,

sans réponse du patron.

Avec le soutien de militants des unions locales d'Argenteuil et Bezons, les travailleurs se sont rassemblés devant l'entreprise pour se faire entendre et faire connaître les pratiques de leur employeur. Ils ont reçu la visite de la presse et de la conseillère départementale de la circonscription, à qui ils ont fait remarquer que leur patron flouait aussi la Sécurité sociale, l'État et sans doute les collectivités locales, mais que pour l'instant seuls les ouvriers s'opposent à ses agissements peu scrupuleux.

Tout au long de la journée, les travailleurs de Zebra mobilisés ont soutenu et accompagné tous ceux qui étaient convoqués à un



Le piquet devant Zebra.

entretien préalable. Cette action réussie est un encouragement à continuer à défendre ses droits, en s'adressant au reste des

camarades de travail, en informant les collectivités qui emploient Zebra et bien sûr le tribunal.

Correspondant LO

Smovengo Vélib : les grévistes ne lâchent pas

Plusieurs dizaines de travailleurs des Vélib's de Paris continuent la grève entamée le 17 avril, pour s'opposer à la baisse de leur rémunération et à l'aggravation de leurs conditions de travail suite à la reprise de l'activité par la société Smovengo.

Après avoir traité les revendications des grévistes par le mépris, Smovengo, voyant que la grève continuait, a saisi la justice, invoquant le fait qu'ils auraient dû déposer un préavis de cinq jours. Bien que cette activité Vélib existe depuis des années à Paris et qu'il n'ait jamais été exigé de préavis pour ces salariés d'une société privée, le juge des référés a suivi Smovengo et a

déclaré la grève illicite. En même temps, il reconnaissait la grève puisqu'il demandait à la direction de cesser de recourir à des intérimaires pendant ce mouvement.

S'appuyant sur cette ordonnance, la direction de Smovengo considère que les salariés ne sont pas en grève, mais en absence injustifiée. Elle a donc engagé des procédures disciplinaires pouvant aller

jusqu'au licenciement, selon la formule légale, en convoquant les grévistes à des entretiens individuels.

Il est vrai que, parallèlement, la maire du 12^e arrondissement de Paris, Mme Baratti-Elbaz (présidente du syndicat mixte Autolib-Vélib de Paris Métropole), a fait une déclaration accusant les grévistes de s'être mis en grève sans aucun dépôt de grève ou préavis, sans délégué du personnel et avec des caillassages de véhicules. Elle ajoute à ce tissu de mensonges qu'aucun intérimaire n'a été recruté pour remplacer des grévistes.

Malgré tout cela, face à une direction qui ne cache pas sa volonté de faire baisser la tête aux travailleurs, les grévistes résistent et

continuent leur mouvement avec des rassemblements et initiatives régulières où ils se retrouvent ensemble.

Correspondant LO



Clinique Capio – Toulouse: patrons-voyous

Cinq travailleurs roumains, embauchés en sous-traitance sur un chantier de Quint-Fonsegrives, près de Toulouse, ne sont plus payés depuis deux mois par l'obscur société sous-traitante qui les a recrutés. Le syndicat CGT du bâtiment leur est venu en aide et leur verse de l'argent sur une caisse de solidarité pour qu'ils puissent au moins se nourrir.

Le chantier, c'est celui d'une clinique du groupe Capio qui se construit à Quint-Fonsegrives. C'est la société Axima, membre du groupe Engie, qui a obtenu le lot plomberie et chauffage. Mais comme beaucoup

d'entreprises du BTP, celle-ci, plutôt que de recruter les travailleurs elle-même, s'est débarrassée de cette tâche sur une société sous-traitante qui n'a ni antenne ni locaux à Toulouse, mais qui recrute pour plusieurs

chantiers partout en France: un de ces négriers marchands de main-d'œuvre à bon marché comme il y en a beaucoup.

Ces ouvriers ont travaillé six jours sur sept et huit heures par jour, payés 35 heures, et la plupart ont un contrat qui n'a rien à voir avec le chantier en cours: une exploitation éhontée qui n'a guère dérangé Axima-Engie. Ayant été mise en redressement judiciaire, la société sous-traitante a cessé de payer les ouvriers depuis

deux mois, et ne donne plus signe de vie. Il y a gros à parier qu'elle se mette en liquidation judiciaire, ce qui la ferait disparaître pour renaître sous une autre appellation, comme beaucoup de ses consœurs.

Le syndicat CGT pointe la responsabilité d'Axima-Engie dans l'affaire, et à juste titre: car bien des sociétés capitalistes pratiquent la sous-traitance en cascade, que ce soit dans le BTP, le nettoyage ou la sécurité, voire les administrations.

Ces donneurs d'ordres peu regardants sur les conditions de travail sont en fait totalement complices des pratiques scandaleuses des patrons-voyous de la sous-traitance.

Les salariés demandent à être payés comme il se doit, et de pouvoir vivre de leur travail. Que le donneur d'ordres Axima-Engie paie leurs salaires et les embauche serait la moindre des choses.

Correspondant LO

Clinique Brétéché – Nantes : en grève

Les salariés de la clinique Brétéché à Nantes ont fait grève à 95 % mardi 22 et mercredi 23 mai. Dans cette clinique, les effectifs sont calculés au plus juste, ce qui met le personnel soignant sous une pression constante.

Dans le service SSR (soins de suites et de réadaptation) par exemple, il y a un infirmier pour 25 patients avec, en plus, des lits de soins palliatifs qui demandent un investissement humain très important.

Les médecins et anesthésistes cumulent les heures et s'en remettent de plus en plus au personnel infirmier dans un glissement des tâches qui n'est pas pris en compte dans les

salaires. Les tensions sont donc nombreuses et les infirmiers vivent dans la crainte de commettre une erreur ou un oubli conduisant à une faute médicale, dont la responsabilité leur serait imputée.

La direction, au lieu de privilégier des CDI pour constituer de véritables équipes et assurer un suivi optimal des patients, préfère recourir massivement à des CDD, des salariés précarisés et isolés



QUEST FRANCE

qui n'osent pas refuser les conditions qu'on leur propose.

Ce sont ces conditions

de travail dégradées qui expliquent les bénéfices conséquents du groupe Elsan auquel appartient

la clinique. Et c'est ce que n'acceptent pas les salariés.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Maladie d'Alzheimer: le déremboursement des médicaments ne résoudra rien

À partir du 1^{er} août quatre médicaments utilisés pour traiter les symptômes de la maladie d'Alzheimer ne seront plus remboursés par la Sécurité sociale, alors qu'ils l'étaient jusqu'à présent avec la prise en charge à 100 %.

Depuis des années a lieu un débat au sein du corps médical. En l'absence de remède s'attaquant à la maladie elle-même, de tels médicaments peuvent en réduire les symptômes à condition d'être intégrés dans un suivi global par une équipe de soignants, affirment les uns. D'autres se refusent à les prescrire et estiment que les dépenses de la Sécurité sociale pour les rembourser auraient pu trouver d'autres usages réellement utiles aux malades. Certains évoquent

les effets secondaires nuisibles de ces médicaments.

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, affirme, il est vrai, que ce déremboursement-là est le résultat d'un choix « non-budgétaire », « purement médical ». C'est faire oublier que sa décision s'appuie sur une Haute autorité de santé qui a, pendant plus de dix ans, fermé les yeux sur le Mediator pour le plus grand profit de Servier, mais déremboursé nombre de médicaments utiles comme c'est le cas, depuis

l'an dernier, des injections d'acide hyaluronique qui soulagent temporairement les personnes souffrant d'arthrose du genou.

Face à la maladie d'Alzheimer, certains médecins continueront probablement à prescrire les quatre médicaments, dont les prix devenus « libres » deviendront inaccessibles à bien des familles qui doivent déjà assumer des charges beaucoup plus importantes encore pour s'occuper de leurs proches.

La ministre se défend encore en expliquant que les économies réalisées iront justement à l'aide de cette prise en charge. Mais ces 90 millions d'euros par an environ représentent

une somme ridiculement faible pour améliorer, dans les limites des connaissances actuelles, la vie des 850 000 personnes atteintes. Tant pis donc pour celles qui s'efforcent de les aider au quotidien, en s'y épuisant parfois ! Dans certaines régions, des équipes de soignants et les associations ont réussi malgré tout à coordonner leurs efforts et à assembler leurs compétences professionnelles tout en restant accessibles aux malades et à leurs proches ; dans d'autres, les familles sont bien plus livrées à elles-mêmes, ne trouvant de l'aide que du côté des associations. C'est à chacun de chercher les solutions pour une prise en charge à

domicile. Quant aux Ehpad, encore faut-il y être accepté et pouvoir payer.

En ce qui concerne la recherche, elle est limitée et rendue chaotique en premier lieu par le souci de rentabilité à court terme des laboratoires privés. En janvier dernier, les laboratoires Pfizer, premier trust mondial de la pharmacie, ont supprimé 300 postes relatifs aux maladies d'Alzheimer et de Parkinson et externalisé le suivi des molécules en cours de développement auprès des malades. Il s'agissait de réduire le risque financier, tout en gardant un œil sur un marché qui pourrait, un jour, s'avérer fabuleux...

Jean Sanday

Guadeloupe : élus et gouvernement se renvoient la question des sargasses

L'article ci-dessous est extrait de l'hebdomadaire de nos camarades trotskystes antillais de Combat ouvrier (UCI).

Les algues sargasses continuent d'échouer massivement sur les côtes de Martinique et de Guadeloupe. Mais le gouvernement n'est pas pressé de s'occuper du problème.

En se décomposant, les sargasses dégagent des gaz toxiques, en particulier de l'hydrogène sulfuré. Les populations exposées subissent des maux de tête, des éruptions cutanées, voire des malaises lorsque les concentrations de gaz sont très importantes. Les sargasses posent donc un problème majeur de santé publique dans les communes les plus touchées, comme à Capesterre-de-Marie-Galante ou au Robert.

Il faut que l'État dé-

bloque rapidement des sommes importantes pour organiser le ramassage des sargasses, voire pour prévenir les futurs échouages. Les collectivités locales n'ont pas les moyens de faire face à cette catastrophe écologique. Mais le gouvernement se fait prier. Le ministre de l'écologie Nicolas Hulot, sollicité depuis le mois d'avril, vient seulement d'annoncer sa venue en Martinique et en Guadeloupe au mois de juin. Il n'a pas voulu parler de « catastrophe naturelle » concernant les sargasses, ni précisé quels moyens il compte apporter.

Le gouvernement semble décidé à ne pas trop dépenser, alors que la santé de la population est en jeu.



Une plage près de Capesterre, en Guadeloupe.

C'est d'autant plus choquant que l'État ne lésine pas quand il s'agit de distribuer les cadeaux aux milliardaires. Mais c'est bien connu : « quand on aime, on ne compte pas » !

Les élus de Guadeloupe

et de Martinique dénoncent, à juste titre, l'inertie du gouvernement. Mais ils se contentent de multiplier les réunions et les questions à l'Assemblée. Aucun d'entre eux ne propose à la population de manifester sa colère

dans les rues. De crainte d'être débordés, ils n'osent pas l'appeler à la mobilisation. Ce serait pourtant le moyen le plus efficace pour contraindre le gouvernement à agir.

Combat ouvrier

À propos du film de Stéphane Brizé : *En guerre contre les patrons*

Lutte ouvrière parle rarement de cinéma, mais l'a fait dans son numéro du 1^{er} juin à propos du film *En guerre* de Stéphane Brizé, un film qui, pour une fois, parle de lutte de classe. Il suscite en tout cas des réactions différentes, et nous publions ici un autre point de vue sur ce film que dans notre numéro précédent.

Ce film retrace l'histoire d'une grève ouvrière contre un plan de fermeture d'usine. Une fiction certes, mais qui s'est sans doute inspirée des luttes récentes dans les entreprises qui ferment et licencient leurs salariés. De Continental à PSA-Aulnay, en passant

par GM&S et Whirpool, les exemples ne manquent pas.

Tout d'abord est bien dénoncée dans le film la duplicité des patrons, à laquelle bien des organisations syndicales se laissent prendre en signant, sous prétexte du maintien de l'emploi, des accords qui augmentent le temps de travail et diminuent les salaires. C'est le cas dans ce film, où le point de départ de la grève avec occupation est l'annonce de la fermeture de l'entreprise au bout de deux ans, alors que le patron s'était engagé pour cinq ans. Les militants syndicaux, comme les ouvriers, se sentent floués.

Le film rend compte

aussi très bien du langage patronal justifiant, au nom de la productivité, que 1 100 ouvriers soient laissés sur le carreau et niant les arguments des syndicalistes sur le montant des profits et des dividendes des actionnaires. Le film montre l'hypocrisie du gouvernement qui envoie son « conseiller social » pour faire croire qu'il s'occupe du sort des travailleurs et les abandonne dès que ceux-ci prennent le coup de colère et s'attaquent physiquement au grand patron de l'entreprise. Coup de colère qui n'est pas sans rappeler l'affaire des chemises à Air France.

Enfin le conflit entre les syndicats est bien montré qui recouvre en fait des façons de voir différentes entre les salariés. Le syndicat dit indépendant négocie en douce avec la direction une prime supra-légale tandis que le leader de la CGT, lui, ne veut pas en entendre parler et reste sur la revendication de non-fermeture de l'entreprise et du maintien de tous les emplois. Ce dernier semble finalement désavoué par une grande partie des grévistes. Aucune assemblée générale n'est organisée pour connaître par un vote l'opinion des travailleurs car, comme trop souvent dans bon nombre

de grèves, ce sont les appareils syndicaux qui décident à la place des grévistes et c'est le cas dans ce film. Et c'est le contraire d'une grève qui serait menée de façon démocratique.

Ce film ne mérite ni opprobre ni enthousiasme excessif, surtout au regard de la fin dramatique du film qui montre le désespoir d'un leader, mais pas les sentiments des ouvriers qui se sont battus contre la fermeture de leur entreprise.

Alors, si nos lecteurs veulent se forger leur propre opinion, le plus simple est... d'aller voir le film !

Catherine Olivier